

## LES CORNIÈRES RÉNOVÉES

PAROLE  
TENUE!

2014-2016 : 2 ans de mandat

## LE POINT SUR NOS ENGAGEMENTS

Tenir parole, vous rendre compte

# Sommaire

## 03 ÉDITO

## 04 MODE D'EMPLOI

## 05 PAROLE TENUE !

## 08 LE POINT SUR LES ENGAGEMENTS DE MANDAT

- SÉRIEUX BUDGÉTAIRE
- DES EMPLOIS DURABLES
- UN CŒUR DE VILLE PLUS ATTRACTIF
- UNE VILLE PLUS SÛRE
- MIEUX VIVRE EN VILLE
- UNE VILLE PLUS FACILE
- UNE NATURE RETROUVÉE
- AGEN, VILLE D'ART ET DE CULTURE
- LES QUARTIERS, ACTEURS DE LEUR VILLE
- UNE VILLE SOLIDAIRE AVEC TOUS LES AGENAIS
- LE SPORT POUR TOUS
- TRANSPARENCE ET DÉMOCRATIE LOCALE

## 36 ENGAGEMENTS ISSUS DES ASSISES DE LA CULTURE

## 41 VIE MUNICIPALE

## 43 EXPRESSION POLITIQUE

## N°10 - Juin 2016 Le magazine de la Ville d'Agen

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
Jean Dionis

RESPONSABLE DE LA RÉDACTION  
Jean Bizet

RÉDACTION  
Valérie Pitous

COORDINATION  
Christelle Garbino

CRÉATION GRAPHIQUE  
PAO/COM Ville d'Agen

PHOTOS  
Ville d'Agen - Agglomération d'Agen - Périvision Studio - Agen Habitat  
Julien Domecq - Morad Cherchari - SCET / SEM 47 - Amicale Laïque Hand-Ball  
Frédéric Desmesure

IMPRESSION  
IGS

TIRAGE  
20 113 exemplaires



Ce magazine est disponible en version électronique sur le site [www.agen.fr](http://www.agen.fr)

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux de la Ville :  
[www.facebook.com/villeagen](http://www.facebook.com/villeagen)  
[twitter.com/villeagen](https://twitter.com/villeagen)

Hôtel de Ville  
Place Dr Esquirol - 47916 Agen Cedex 09  
Tél. : 05 53 69 47 47 - Fax : 05 53 66 25 61  
Email : [cabinetdumaire@agen.fr](mailto:cabinetdumaire@agen.fr)  
Site internet : [www.agen.fr](http://www.agen.fr)

La mairie vous accueille :  
Du lundi au vendredi  
De 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 (17h le vendredi)



imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement  
et blanchi sans chlore.

# RESPECTER LE CONTRAT PASSÉ AVEC VOUS



**C**omme chaque année depuis notre élection, nous tenons à vous rendre compte de l'activité de la municipalité que vous avez élue sur un programme et 93 engagements. Avec ce numéro d'Agenc Actu, vous allez pouvoir suivre, engagement par engagement, l'avancée de la réalisation du contrat qui nous lie, vous les Agenais et nous les élus.

Deux ans après le début de ce mandat, 42% des engagements ont été tenus et seulement 8% des engagements sont "À venir". Cela signifie que la majorité des projets sont engagés mais il reste encore beaucoup à faire !

La redynamisation du centre-ville d'Agen, cœur de vie de notre Agglomération, trouve sa traduction dans de nombreux engagements qui poursuivent tous la même volonté : faire monter en gamme cet espace ; en matière de cadre de vie d'abord, c'est le sens de la poursuite de la piétonisation du boulevard de la République, de la rénovation de la rue des Cornières, du travail mené sur l'habitat, la propreté, la sécurité, le stationnement... en matière d'offre commerciale ensuite, en attirant des enseignes locomotives et en offrant des services et des animations aux clients...

Le second axe fort de ce mandat est lié à la vie quotidienne et au lien de proximité que nous souhaitons renforcer avec tous les Agenais : les jeunes, les personnes âgées, les familles, les personnes isolées...

Ce souci transparait de manière transversale dans ce projet de mandat. Pour répondre à cette attente forte, l'organisation de la municipalité a évolué avec la création d'un "pôle proximité" confié au Premier Adjoint, Pierre Chollet ainsi que par la nomination d'élus-référents dans chaque quartier-village.

Ce mandat sera, enfin celui d'une nouvelle relation citoyenne avec les Agenais, plus interactive et plus constructive. Les concertations menées sur les différents projets (Assises de la culture, Agen Cœur Battant ...), les échanges lors des réunions de quartiers, l'application citoyenne en cours de développement, sont les prémices d'une nouvelle forme de gouvernance locale que j'appelle de mes vœux. ■

**Jean Dionis**  
Maire d'Agen

**"Deux ans  
après le début  
de ce mandat, 42%  
des engagements  
ont été tenus."**



## TENIR PAROLE, VOUS RENDRE COMPTE

Lors de notre élection en mars 2014, nous avons placé notre mandat sous le signe de la responsabilité en nous engageant devant vous à respecter un véritable contrat électoral.

Ce programme de mandat, qui rassemble 93 engagements, est la feuille de route qui guide l'action des élus dans chacune des délégations.

Ce numéro spécial d'Agén Actu reprend donc engagement, par engagement, l'état d'avancement du programme sur lequel vous nous avez élus en mars 2014.

TITRE DE L'ENGAGEMENT  
NUMÉRO DE L'ENGAGEMENT

TEXTE ORIGINAL ISSU DU PROGRAMME DE MARS 2014

AVANCEMENT DE L'ENGAGEMENT

POINT D'ÉTAPE À MAI 2016

### STABILITÉ FISCALE

V A

#### ENGAGEMENT N°1

*Nous n'augmenterons pas les taux d'imposition communaux des ménages sur toute la période 2014 - 2020.*

*Nous défendrons au sein du Conseil d'Agglomération cette même ligne de stabilité des taux ménages, y compris la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Les taux locaux d'imposition des ménages demeureront ainsi stables à Agen pendant 17 années consécutives (2003-2020).*

#### PAROLE TENUE !

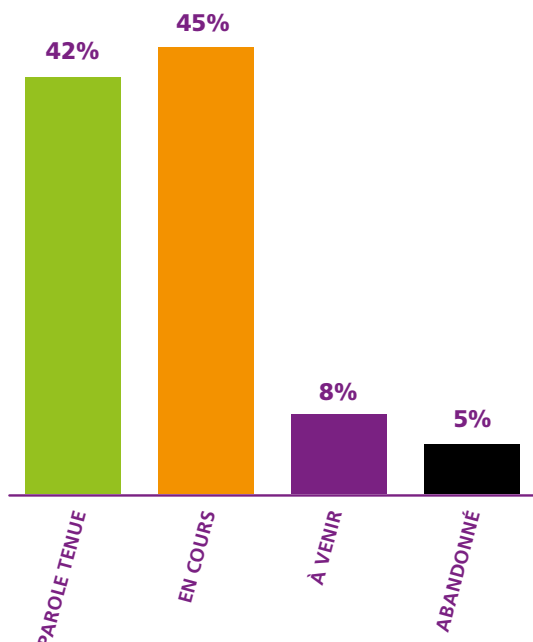
0% d'augmentation d'impôts ! C'est notre premier engagement sur le mandat 2014-2020 et nous tenons parole ! 2015 a été la treizième année sans augmentation des taux d'imposition pour les ménages et les entreprises agenaises (La dernière augmentation date de la municipalité Veyret qui avait augmenté les impôts de 27% en 2003).

### LÉGENDE :

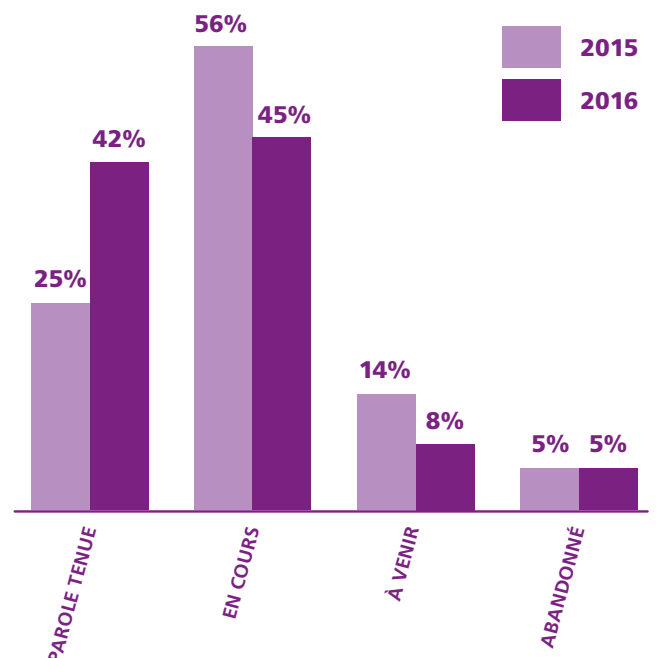
- Engagements réalisés
- Engagements en cours
- Engagements à venir
- Engagements abandonnés pour ce mandat

- V** Engagements relevant exclusivement du Conseil municipal
- A** Engagements qui seront proposés au sein du conseil Communautaire avec la volonté de construire une majorité de projet pour chacun d'eux
- Q** Engagements qui feront l'objet de contrats entre la Ville et les Conseils de quartier

### AVANCEMENT DU PROJET DE MANDAT (MAI 2016)



### POUR MÉMOIRE



# 39 ENGAGEMENTS RÉALISÉS DEPUIS LE DÉBUT DE MANDAT !

#paroletenue!

QUELQUES EXEMPLES :

**Mutualiser les services de la Ville  
et de l'Agglomération d'Agen**  
(engagement n°4)



**Ne pas augmenter  
les impôts**  
(engagement n°1)



**2016 :  
13<sup>ème</sup> année  
de stabilité fiscale  
à Agen**

**Aménager des espaces  
de coworking** (engagement n°17)

**Rénover la rue des Cornières**  
(engagement n°22)





**Mettre en place  
le pass'resident  
(engagement n°47)**



**Créer une brigade  
de nuit (engagement n°29)**



**Rénover la Cité Bajon  
(engagement n°44)**



**Organiser de grands  
événements au Centre  
de Congrès (engagement n°63)**



**Organiser les Assises de la culture  
(engagement n°57)**

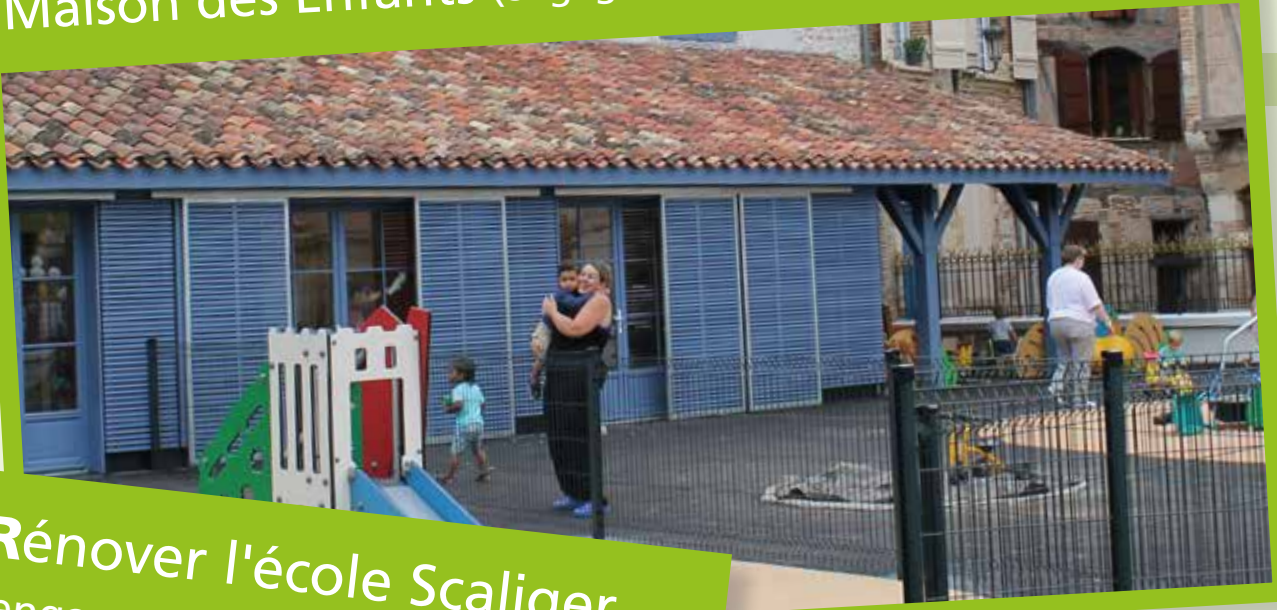




## Renouveler les Conseils de quartier (engagement n°66)



## Aménager une nouvelle Maison des Enfants (engagement n°71)



## Rénover l'école Scaliger (engagement n°77)



## Mettre en place une plateforme d'open data\* (engagement n°93)



\*mise à disposition gratuite des données publiques

### SÉRIEUX BUDGÉTAIRE

#### ENVISAGER L'AVENIR AVEC SÉRÉNITÉ



**Bernard Lusset**  
Adjoint aux Finances

**N**otre ville connaît une santé financière convenable qui ne doit rien au hasard mais beaucoup aux différentes décisions prises ces dernières années en matière budgétaire.

Au niveau des recettes, la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement de 800 000 € se cumule avec le désengagement croissant du Conseil Départemental et l'absence de la Région en pleine réorganisation.

Globalement, nos dépenses de fonctionnement ont baissé sous le triple effet de la mutualisation des services de la Ville et de l'Agglomération et de la politique de non-remplacement des départs qui ont permis de stabiliser les dépenses de personnels, d'une gestion très rigoureuse des dépenses des services et d'une réduction des recours aux prestataires extérieurs.

L'effort collectif de baisse des dépenses s'est aussi traduit par la baisse de 10% des indemnités des élus et par une réduction, dans les mêmes proportions, des subventions aux associations de ville.

Ce travail de gestion rigoureuse doit nous permettre, dans les années qui viennent, à la fois d'assurer une véritable qualité de service public auprès des Agenais tout en préservant notre capacité à investir dans les travaux de modernisation ou d'équipement dont notre ville a besoin, sans dégrader la situation future de notre ville en fin de mandat. Grâce aux décisions que nous avons prises, plus tôt que beaucoup d'autres, nous pouvons envisager notre avenir budgétaire avec une relative sérénité. ■

#### Agen, une ville bien gérée

Lorsqu'on compare Agen à des villes équivalentes, les chiffres montrent que nos dépenses de fonctionnement et de personnels sont mieux tenues et que nous dégageons une épargne brute supérieure nous permettant ainsi de continuer à investir.



La Mairie d'Agen

	DÉPENSES GLOBALES DE FONCTIONNEMENT	DÉPENSES DE PERSONNEL	EPARGNE BRUTE	ENCOURS DE LA DETTE
	en € / habitant	en € / habitant	en € / habitant	en € / habitant
<b>AGEN</b>	<b>1 095</b>	<b>627</b>	<b>202</b>	<b>780</b>
<b>VILLENEUVE / LOT</b>	1 219	693	162	1 216
<b>MARMANDE</b>	1 189	687	161	1 043
<b>MOYENNE DES VILLES DE LA STRATE</b>	1 369	757	189	1 100

Source : Direction Générale des Collectivités Locales - Ministère de l'Intérieur



**STABILITÉ FISCALE****ENGAGEMENT N°1**

*Nous n'augmenterons pas les taux d'imposition communaux des ménages sur toute la période 2014 - 2020. Nous défendrons au sein du Conseil d'Agglomération cette même ligne de stabilité des taux ménages, y compris la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Les taux locaux d'imposition des ménages demeureront ainsi stables à Agen pendant 17 années consécutives (2003-2020).*

**■ PAROLE TENUE !**

0% d'augmentation d'impôts ! C'est notre premier engagement sur le mandat 2014-2020 et nous tenons parole ! 2015 a été la treizième année sans augmentation des taux d'imposition pour les ménages et les entreprises agenaises (La dernière augmentation date de la municipalité Veyret qui avait augmenté les impôts de 27% en 2003).

**MAÎTRISER L'ENDETTEMENT****ENGAGEMENT N°2**

*Nous mettrons en place une "règle d'or budgétaire" pour Agen, en fixant à 10 % le taux minimum d'épargne brute, et en maintenant jusqu'en 2020 la dette de la ville en-dessous de la moyenne des villes de notre taille. (dette Agen 2013 : 750 €/habitant - moyenne des villes 2013 : 1080 €/habitant).*

**■ PAROLE TENUE !**

Dans un contexte financier contraint par la baisse des dotations d'État (- 784 000 € pour 2015 et - 801 000 € pour 2016), la Ville a revu ses priorités d'investissements et a mis en œuvre un plan de réduction de ses dépenses de fonctionnement (-5%). Cette politique commence à porter ses fruits puisque le taux d'épargne brute atteint 15% en 2015.

**BAISSER LES INDEMNITÉS DES ÉLUS****ENGAGEMENT N°3**

*Parce que l'effort de réduction des dépenses publiques doit être partagé, les élus doivent donner l'exemple : le nouveau Conseil municipal élu en mars votera une baisse de 10 % des indemnités de chaque élu.*

**■ PAROLE TENUE !**

Les élus agenais participent à l'effort de baisse des dépenses municipales et ont voté une réduction de 10% de leurs indemnités dès 2014. Aujourd'hui, la nomination d'un Conseiller municipal délégué supplémentaire s'est faite à enveloppe constante. Ainsi, la rémunération du Maire d'Agen est de 3 585,16 € bruts, celle des Adjoints de 1 187,58 € bruts et celle des Conseillers municipaux délégués de 949,98 € bruts.

**MUTUALISER LES ADMINISTRATIONS VILLE / AGGLO D'AGEN****ENGAGEMENT N°4**

*Nous engagerons une baisse durable de la dépense publique municipale. Par souci d'efficacité et de bonne gestion, nous proposerons de fusionner en une seule administration celles de la Ville et de l'Agglomération d'Agen dans le respect de l'autonomie politique de ces deux collectivités et dans le cadre d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.*

**■ PAROLE TENUE !**

Les exécutifs de la Ville d'Agen et de l'Agglomération d'Agen ont décidé de mutualiser leurs services. Ainsi, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, une administration commune regroupant 967 agents est chargée de mettre en œuvre les priorités politiques respectives de la Ville et de l'Agglomération.

**MUTUALISER LES SERVICES ENTRE COMMUNES VOISINES****ENGAGEMENT N°5**

*Nous proposerons aux villes voisines, comme nous l'avons déjà fait avec succès pour la restauration scolaire, de mutualiser certains services, à l'issue d'un audit où nous comparerons nos coûts de fonctionnement et la répartition usager/contribuable, avec ceux des villes qui nous ressemblent.*

**■ EN COURS**

La phase II de la mutualisation est lancée. Des pistes de réflexion sur les possibilités de mutualisation entre communes au sein de l'Agglo sans transfert de compétences ont été trouvées : police de l'urbanisme (mise en application en 2016), groupement de commandes effectif, amorce dans le domaine culturel...

**STABILISER LE VERSEMENT TRANSPORT****ENGAGEMENT N°6**

*Nous porterons au sein du Conseil d'Agglomération la volonté de stabiliser à son niveau actuel de 0,75% le taux du Versement Transport, payé par les entreprises pour financer les transports publics et ce sur toute la durée du mandat 2014 - 2020.*

**■ PAROLE TENUE !**

Le Conseil Communautaire a maintenu le Versement Transport à 0,75% pour le mandat 2014-2020.

# DES EMPLOIS DURABLES

## DÉVELOPPER L'ACCUEIL DES ENTREPRISES



**Frédéric Péchavy**  
Conseiller Municipal  
Membre de la commission économie de l'Agglomération

**P**remière compétence de l'Agglomération, le développement économique du territoire est la priorité fixée par les maires pour ce mandat. **Concrètement, nous travaillons pour développer des infrastructures de communication, des offres de formation mais aussi et surtout, pour créer du foncier économique disponible pour les entreprises.**

Cela se traduit d'abord par la modernisation des zones existantes afin de préserver les entreprises et les emplois actuels. Ainsi, la zone industrielle de Boé (Coupat) va connaître un véritable lifting ! Réduction de la taille de la voirie, aménagements paysagers, éclairage, sécurisation et signalisation des entrées de lots, toutes ces questions ont été traitées, en concertation avec les entreprises, dans ce projet de requalification dont le montant est estimé à 2 M€. Les travaux débuteront à la rentrée 2016 pour une livraison au printemps 2017.

**Du côté d'Agropole, les travaux de la 3<sup>ème</sup> tranche de développement sont lancés.** L'entreprise Natural Pet Food a d'ores et déjà acquis une première parcelle pour construire son unité de production et créer ainsi 30 emplois. Parallèlement, l'Agglomération développe de nouvelles offres de foncier comme avec le Technopole Agen-Garonne, pour répondre aux attentes des investisseurs.

Localisation, accessibilité, contraintes naturelles, surface ou équipement, chaque porteur de projet dispose d'un cahier des charges spécifiques. **Nous devons anticiper et être prêts, avec une vaste gamme de terrains disponibles, à répondre à toutes les demandes des entreprises.** ■

*Vue non-contractuelle du futur Technopole Agen-Garonne*



## COMMERCIALISER AGROPOLE 3

A

### ENGAGEMENT N°7

**Nous achèverons la commercialisation d'Agropole 3, en mobilisant les derniers terrains disponibles de ce secteur, lui faisant ainsi atteindre son potentiel maximum d'accueil d'entreprises et de création d'emplois.**

### ■ EN COURS

L'échange avec le ministère de la Défense des terrains proches d'Agropole avec le site de Calamane à Brax est finalisé et permettra l'extension et la commercialisation d'Agropole 3 en 2016. Plusieurs entreprises installées sur Agropole souhaitent poursuivre leur développement sur le site : Cité Gourmande qui a permis la préservation de 130 emplois et la création de 50 supplémentaires ainsi que la construction de l'unité Ultra Natural Pet Food avec 30 emplois.

## AMÉNAGER LE TECHNOPOLE AGEN GARONNE

A

### ENGAGEMENT N°8

**Nous réaliserons le Technopole Agen-Garonne à Sainte-Colombe, pour y accueillir de nouvelles entreprises dès 2016 et y créer plus de 4 000 nouveaux emplois d'ici 2026, soit l'équivalent de deux fois l'Agropole.**

### ■ EN COURS

Le Technopole Agen-Garonne avance ! Une nouvelle procédure d'utilité publique vient d'être lancée par l'Agglomération d'Agen. La première tranche des travaux d'aménagement a débuté fin août 2015 et se poursuit malgré les perturbations des zadistes. Parallèlement, la commercialisation a démarré, les premiers compromis vont être signés et une association de promotion "Agen-Garonne Entreprises" composée de chefs d'entreprises a été créée sous la présidence d'Emeric d'Arcimoles (Délégué général du Salon du Bourget).



## MODERNISER LES ZONES ÉCONOMIQUES EXISTANTES

A

### ENGAGEMENT N°9

*Nous porterons devant le Conseil communautaire la nécessité de moderniser des zones économiques existantes dans toute l'Agglomération, et en ce qui concerne Agen, la poursuite de la requalification de la zone d'Agén-Sud.*

#### ■ EN COURS

L'Agglomération a décidé de consacrer 3M€ de 2016 à 2020 à la requalification des zones existantes car il est primordial de préserver une certaine qualité de service pour conserver nos entreprises et nos emplois. La zone industrielle à Boé bénéficiera en 2016 d'un programme de redynamisation globale comprenant le recalibrage de la voirie, la réfection des réseaux ou encore l'amélioration de la signalétique.

## AMÉNAGER LA ZAC DE DONNEFORT

A

### ENGAGEMENT N°10

*Dans le cadre de son soutien actif au secteur du bâtiment et à l'apprentissage dans ce secteur, nous poursuivons l'aménagement de la zone d'activités de Donnefort (éco-quartier et village pour les artisans des métiers du bâtiment).*

#### ■ EN COURS

La première tranche de l'aménagement de la zone de Donnefort prévoyait l'installation d'une résidence de services pour seniors par le groupe Domitys. La commercialisation se poursuit mais plus lentement qu'espéré par les promoteurs.

## RÉALISER LE PONT DE CAMÉLAT

A

### ENGAGEMENT N°11

*Nous engagerons les travaux de construction d'un troisième pont sur la Garonne à hauteur du rond-point de Camélat (Colayrac) avant 2020, afin de faciliter la circulation dans Agen, fluidifier la circulation entre la rive droite et la rive gauche de notre agglomération, et renforcer la liaison Agen-Villeneuve.*

#### ■ EN COURS

L'Agglomération d'Agen s'est positionnée dès février 2013 pour prendre la maîtrise d'ouvrage de ce projet. Le programme comprend une liaison routière d'environ 3 km, la réalisation de 2 franchissements (un sur le canal et un sur la Garonne, le Pont de Camélat) visant à désengorger le pont de Pierre et le pont de Beaugard. L'étude de faisabilité prévoit 4 ans d'études pour un démarrage possible des travaux dès 2019. Le maître d'œuvre devrait être connu d'ici la fin de l'année.

Enfin, les études et les acquisitions foncières seront financées à hauteur de 6 M€ dans le cadre du Contrat de Plan État-Région, (1/3 État, 1/3 Département, 1/3 Agglomération).

## RÉALISER UN SECOND ÉCHANGEUR SUR L'A62

A

### ENGAGEMENT N°12

*Nous réaliserons le 2<sup>ème</sup> échangeur autoroutier Agen-Ouest à hauteur de Brax / Sainte-Colombe d'ici 2018.*

#### ■ EN COURS

Le second échangeur est un point-clé de la commercialisation du TAG. Les négociations sont en cours entre l'État et Vinci pour obtenir une Déclaration d'Utilité Publique (DUP) en 2016. Le Conseil Départemental s'est déclaré favorable pour financer cet équipement à parité avec l'Agglo (35% chacun), le solde (30%) restant à financer par Vinci. Livraison attendue du second échangeur en 2018.

## ASSURER LES NAVETTES FERROVIAIRES

V A

### ENGAGEMENT N°13

*Après la décision gouvernementale, annoncée par Jean-Marc Ayrault le 9 juillet 2013, de réaliser la LGV Bordeaux-Toulouse, nous développerons la gare d'Agen et nous veillerons à la qualité de la navette ferroviaire entre la gare d'Agen-Centre et la future gare TGV Agen-Rive Gauche.*

#### ■ EN COURS

Malgré l'avis défavorable émis suite à l'enquête publique menée par GPSO, en fin d'année 2014, pour la création de lignes ferroviaires nouvelles entre Bordeaux et Toulouse via Agen avec une gare en rive gauche et sa liaison avec la gare d'Agen, l'État a annoncé en octobre 2015 qu'il signerait prochainement la Déclaration d'Utilité Publique du Projet. La question du plan de financement du projet reste posée.

## UNE ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE À AGEN

V A

### ENGAGEMENT N°14

*En liaison avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lot-et-Garonne, nous soutiendrons le développement de Sud Management pour qu'elle devienne "l'École Supérieure de Commerce d'Agen".*

*Nous travaillerons avec les représentants consulaires à la mise en place de formations supérieures adaptées aux besoins de notre économie.*

#### ■ PAROLE TENUE !

Dans le cadre de sa convention avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, l'Agglomération d'Agen s'est engagée à soutenir Sud Management. Une aide financière devrait être octroyée à cette école supérieure pour la création d'un Bac+5 "Manager d'entreprise ou de centre de profit". Parallèlement, l'Agglo a également soutenu, par l'intermédiaire d'une avance remboursable, la création d'Intech'Info (école d'ingénierie informatique) qui a fait sa première rentrée en septembre 2015.

## AGEN, DESTINATION TOURISTIQUE

A

### ENGAGEMENT N°15

*Parce que le tourisme est un des secteurs d'activités à fort potentiel de croissance et de création d'emplois, nous installerons Agen comme destination touristique et comme ville de congrès (promotion du nouveau Centre de congrès, développement de la capacité hôtelière de l'Agglomération agenaise, etc.).*

#### ■ PAROLE TENUE !

L'office de tourisme intercommunal "Destination Agen" a été mis en place en 2014 en regroupant tous les anciens offices municipaux de l'agglomération. Sur le volet "Tourisme d'affaire", l'émergence du Centre de Congrès permet l'accueil de manifestations importantes comme le Congrès national des Sapeurs-Pompiers en septembre 2015 ou encore le Congrès de la Jeune Chambre Économique en 2016.

## DÉPLOYER LA FIBRE OPTIQUE

A

### ENGAGEMENT N°16

*Agen, en très haut débit numérique. Nous veillerons au lancement dès 2015 du déploiement d'un réseau fibre optique à Agen par Orange qui devra être achevé en 2020.*

#### ■ EN COURS

En janvier 2015, Orange a lancé les études préalables au déploiement du très haut débit. Le territoire de la commune d'Agen sera divisé en quatre zones pour un déploiement sur quatre ans. Les travaux ont débuté sur le lot n°1 pour des premières offres de commercialisation prévues fin 2016, avec l'objectif de couvrir l'ensemble des foyers d'ici 2020.

## AMÉNAGER DES ESPACES DE COWORKING

V A

### ENGAGEMENT N°17

*Nous accompagnerons la création d'espaces de travail partagés (coworking) pour permettre aux porteurs de projets, aux indépendants et aux télétravailleurs de se connaître et de travailler ensemble.*

#### ■ PAROLE TENUE !

La ville et l'Agglomération d'Agen ont soutenu la création du premier espace de coworking sur Agen. Portée par l'association Canti'net, "La Fontaine" s'est installée rue Émile Sentini et accueille des travailleurs indépendants, des auto-entrepreneurs ou des créateurs d'entreprises dans un espace de travail partagé.

## PROMOUVOIR DES PRODUCTIONS LOCALES

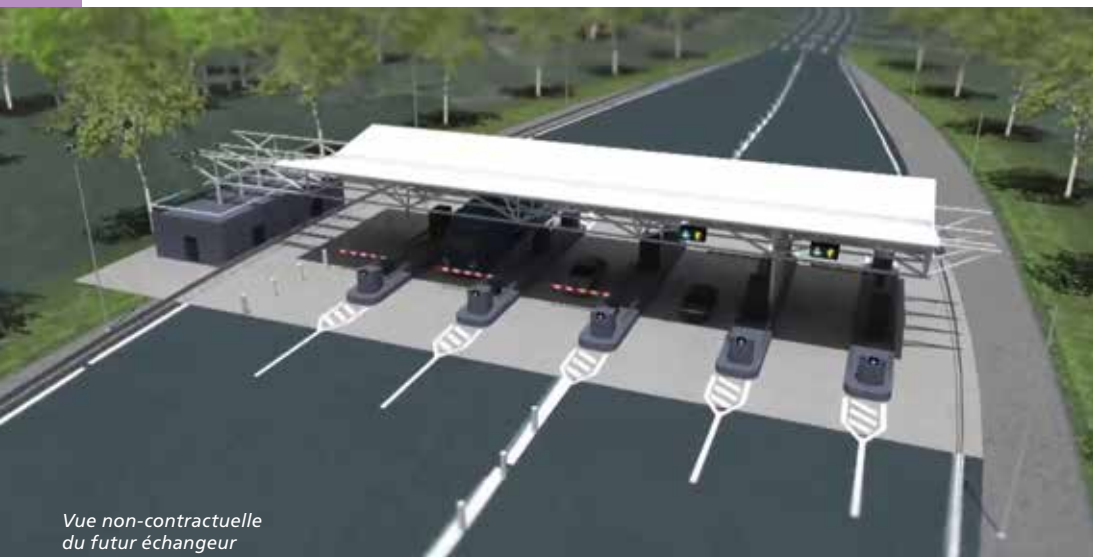
V A

### ENGAGEMENT N°18

*La Ville d'Agen et l'Agglomération d'Agen s'engagent à promouvoir activement les productions lot-et-garonnaises et notamment celles de nos agriculteurs (produits locaux pour nos cantines, pratique du mieux-disant par rapport au moins-disant...).*

#### ■ PAROLE TENUE !

Depuis 2008, la Ville et l'Agglomération se sont engagées à servir des produits 100% Lot-et-Garonne lors de leurs réceptions et cocktails. Une convention a été signée avec la Chambre d'Agriculture pour valoriser les productions locales notamment dans les menus des cantines scolaires d'Agen ainsi que par l'organisation d'un marché de producteurs tous les lundis de l'été sur le Gravier et le 13 juillet à l'occasion du feu d'artifice.



Vue non-contractuelle  
du futur échangeur



Où j'aime bien  
manger à la cantine !



produire, transformer,  
vendre et consommer  
**sur notre territoire**

elior   
restauration

ville d'  
Agen 

[www.agen.fr](http://www.agen.fr)

# UN CŒUR DE VILLE PLUS ATTRACTIF

## CHANGER ENSEMBLE LE VISAGE DE NOTRE CENTRE-VILLE



**Clémence Brandolin-Robert**  
Adjointe à la Revitalisation  
du centre-ville

**A**vec l'opération "Agen Cœur Battant 2", la municipalité agenaise s'est engagée à changer le visage de son centre-ville avec deux objectifs essentiels : améliorer le cadre de vie des résidents agenais tout en favorisant la redynamisation du cœur commercial.

La rénovation de la rue des Cornières, première action programmée pour ce mandat, s'est achevée fin mars. Les travaux sur la place des Laitiers sont en cours et la mise en valeur de la richesse patrimoniale de ce secteur sera finalisée avant l'été.

Pour ce qui concerne le boulevard de la République, **les études et la concertation sont terminées et les travaux de la portion Carnot > Pin vont débiter le 11 juillet afin de ne pas perturber la période des soldes.** Programmé jusqu'en mars 2017, ce chantier important va imposer des contraintes pour les résidents, les commerçants et les clients de ce quartier mais la Mairie mettra tout en œuvre pour réduire au maximum ces désagréments.

Les aménagements des rues adjacentes seront réalisés en amont de ce projet : la rue de Belfort (réorganisation du stationnement, création de chicanes...) est terminée. Dans la rue Alsace-Lorraine, la création d'un cheminement piétonnier reliant le parking de la Gare à la place Castex (avec élargissement des trottoirs et fleurissement) est prévue en mai.

Enfin, rue Camille Desmoulins, des plateaux-traversants seront installés en mai pour réduire la vitesse des véhicules sur cet axe sortant.

**Avec ce projet, nous voulons créer un centre-ville moderne, dynamique et attractif et nous travaillons avec tous les acteurs pour que, demain, notre ville soit plus belle et plus facile ! ■**



Rue des Cornières

### EMBELLIR LE MARCHÉ-PARKING

#### ENGAGEMENT N°19

**Nous embellirons la façade ouest du marché-parking et réaliserons à l'intérieur un aménagement de qualité (signalétique, éclairage, etc.).**

#### ■ EN COURS

Le Marché-Parking est au cœur de l'activité commerciale du centre-ville, par sa fonction de stationnement pour les clients d'une part et par sa fonction commerciale avec les commerçants du Marché-Couvert d'autre part.

Une réflexion est actuellement menée pour rénover cet ensemble dans le cadre d'une nouvelle Délégation de Service Public concernant les parkings agenais avec un objectif de réalisation en 2018. Toutefois, sans attendre, des travaux de maintenance et d'aménagement intérieur sont programmés pour accompagner l'installation des nouvelles activités dans les prochaines semaines dans le Marché-Couvert : Biocoop investit l'ancienne grignoterie à l'entrée du marché, Mericq innove avec un Bar à Sushi, la boulangerie Malaterre s'installe dans le marché et enfin Patrice Pineau ouvrira un étal spécialisé dans le porc noir Bigorre.





## RECONVERTIR L'ANCIEN CINÉMA CARNOT



### ENGAGEMENT N°20

*Nous assurerons la reconversion de l'ancien cinéma "Carnot" ainsi que de l'îlot urbain des 4 boulevards, pour y attirer des enseignes nationales et des logements de qualité.*

#### ■ EN COURS

L'ancien cinéma Carnot, devenu propriété municipale à l'occasion de l'installation du multiplexe de la porte du Pin, représente une opportunité foncière rare dans notre cœur de ville. De nombreuses démarches de prospection sont lancées vers les enseignes nationales en relation avec l'Agence du Commerce. L'enseigne Monoprix s'est d'ores et déjà déclarée intéressée par une implantation sur Agen. Les négociations se poursuivent.

## RÉNOVER LE BOULEVARD CARNOT



### ENGAGEMENT N°21

*Nous rénovons le boulevard Carnot, de la gare jusqu'à la tour Victor Hugo, en maintenant le double sens de circulation.*

#### ■ EN COURS

Dans le cadre du groupe de travail "Agen Coeur Battant 2", une réflexion est menée pour rénover ce boulevard à l'horizon 2018 avec un focus particulier sur la section place du Poids de la Ville / rue Lafayette avec la volonté de favoriser la traversée du boulevard de la République tout en maintenant le double sens de circulation sur le boulevard Carnot.

## RÉNOVER LES CORNIÈRES



### ENGAGEMENT N°22

*Nous rénovons les Cornières (place des Laitiers et rue des Cornières) afin de mieux mettre en valeur le caractère patrimonial et touristique de ce quartier et créer une boucle marchande incluant la place de la Cathédrale, les rues Molinier, Sentini et le boulevard de la République.*

#### ■ PAROLE TENUE !

Cœur patrimonial et commercial de la ville, la rue des Cornières rénovée est désormais ré-ouverte à la circulation après 6 mois de travaux. La mise en valeur de ce patrimoine agenais est un véritable atout touristique pour notre ville. Avec la place des Laitiers, cette rue s'intègre désormais complètement dans l'espace piéton du cœur de ville. Le coût global de cette opération s'élève à environ 2 M€.

## POUR SUIVRE L'AMÉNAGEMENT DU BOULEVARD DE LA RÉPUBLIQUE



### ENGAGEMENT N°23

*Nous poursuivons l'aménagement et l'embellissement du boulevard de la République (extension de la mise en lumière des façades notamment), des Quatre Boulevards à la place du Pin, en étudiant les options possibles en concertation avec les Conseils de quartier, les commerçants et les habitants.*

#### ■ EN COURS

Après une concertation avec les résidents et les commerçants, la municipalité a choisi de piétoniser le boulevard de la République de Carnot à la place Castex puis de créer un sens unique rentrant de la place du Pin vers Castex avec semi-piétonisation. Cet aménagement permettra de créer un cœur de ville piéton attractif commercialement tout en conservant, par la semi-piétonisation, un accès pour les nombreux habitants du secteur. Les travaux débiteront le 11 juillet 2016 pour une durée de 9 mois.

## RÉNOVER LES PETITES PLACES



### ENGAGEMENT N°24

*Les petites places constituent des espaces de respiration et de repos essentiels en cœur de ville. Nous élaborerons avec les Conseils de quartier un programme de rénovation de ces places (Poids de la ville, Caillives, Tour des pénitents...) comme cela a été fait avec succès pour la place Lafayette ou la place des Tanneries.*

*Nous mènerons avec eux la réflexion sur le devenir de la place Jasmin.*

#### ■ À VENIR

Le programme de rénovation des petites places devait être défini avec les Conseils de quartiers. Les contrats signés lors d'un Conseil municipal exceptionnel le 28 novembre 2015 ont toutefois plus donné la priorité aux projets d'aménagement de voirie et de sécurité qu'à la rénovation de petites places.

## VÉGÉTALISER LE CENTRE-VILLE



### ENGAGEMENT N°25

*Le centre-ville d'Agen est un des plus minéraux du Sud-Ouest de la France, nous avons la volonté de le faire mieux respirer par une végétalisation systématique des aménagements de l'espace public du centre-ville.*

#### ■ EN COURS

La ville poursuit la végétalisation de son espace public notamment en centre-ville. Pour cette année, les études pour l'amélioration paysagère du square du Pin ont été lancées. En outre, même si ce projet ne se situe pas en centre-ville, la végétalisation du mur du cimetière de Gaillard, élément fort du patrimoine agenais, sera terminée avant l'été 2016.

## DÉVELOPPER LE E-COMMERCE



### ENGAGEMENT N°26

*Le commerce en ligne est une tendance de fond qui bouleverse tout : nous accompagnerons nos commerçants agenais pour développer un e-commerce de centre-ville.*

#### ■ À VENIR

La phase de diagnostic et d'analyse des portails de e-commerce existants s'est révélée peu concluante quant aux solutions proposées. Nous souhaitons donc prendre le temps de reconfigurer ce projet avec les acteurs concernés et d'étudier de nouvelles pistes (application mobile etc...). Un groupe de travail composé d'élus municipaux et de commerçants est en cours de constitution et ce sujet sera à l'ordre du jour des travaux.

# UNE VILLE PLUS SÛRE

## UN AN DE BRIGADE DE NUIT À AGEN



**Thomas Zamboni**  
Conseiller municipal  
délégué à la Sécurité

**L**a brigade de nuit de la Police municipale d'Agen a été mise en place le 1<sup>er</sup> mars 2015. Constituée de 4 agents dont 2 maîtres-chiens, elle patrouille toutes les nuits du jeudi au dimanche de 21h à 7h du matin. La brigade intervient sur tout le territoire de la ville en ciblant toutefois les quartiers de vie nocturne (Gravier, rue des Cornières, rue Voltaire, quartier du Pin...) ainsi que certains secteurs sensibles. Elle intervient à la demande du CSU (Centre de Supervision Urbain)

suite aux appels des habitants ou à des comportements détectés grâce aux caméras de surveillance. La brigade travaille également en collaboration avec la Police Nationale en assistance lors de certaines interventions.

Nous avons fixé une priorité claire à la Brigade de nuit, elle se concentre sur les conflits de voisinages, le tapage nocturne, les rixes, les incivilités, le respect des horaires de fermetures des établissements... C'était le sens de l'engagement n°29 de notre projet de mandat : favoriser la résolution des conflits de voisinage et améliorer le vivre-ensemble dans notre ville. Après un an de fonctionnement, le bilan est positif. Les retours des habitants qui ont appelé ce service est bon, les établissements de nuit et les restaurants apprécient cette présence policière et les chiffres en attestent, en un an, 700 procès-verbaux ont été rédigés soit 5 interventions en moyenne chaque nuit.

Pour conclure, je souhaite faire passer un message simple : n'hésitez pas à appeler le CSU au 05 53 69 47 36 pour signaler des comportements perturbateurs, la brigade de nuit se déplacera ! ■



La brigade de nuit



**700**  
INTERVENTIONS  
EN **1 AN**



**3** **NUITS**  
PAR SEMAINE

JEUDI, VENDREDI SAMEDI

**4** **POLICIERS**  
MUNICIPAUX



(DONT 2 MAÎTRES-CHIENS)

### RENFORCER LA VIDÉOPROTECTION

#### ENGAGEMENT N°27

**Nous renforcerons le dispositif de vidéoprotection (caméras fixes et caméras mobiles, télé-opérateurs, équipes d'intervention) et le mutualiserons pleinement avec la Police Nationale**

#### ■ PAROLE TENUE !

Le dispositif de vidéo-surveillance donne pleinement satisfaction tant sur les incivilités quotidiennes que sur les informations transmises à la Police Nationale pour des délits plus graves.

Aujourd'hui dotée de 38 caméras dont une mobile après les deux nouvelles installations au quartier du Pin, le réseau devrait encore se développer en 2016 puisque de nouvelles installations sont à l'étude.

Enfin, une convention de partenariat a été signée en début d'année avec la commune du Passage d'Agen pour installer 2 caméras à la Passerelle qui seront supervisées par le CSU d'Agen.

### APPLIQUER LE PRINCIPE CASSEUR-PAYEUR

#### ENGAGEMENT N°28

**Nous mettrons en œuvre les pouvoirs de transaction que la loi donne au Maire pour sanctionner les destructions, dégradations et détériorations de biens publics et obtenir la réparation des dommages par leurs auteurs. Nous appliquerons ainsi le principe pédagogique du "casseur-payeur".**

#### ■ PAROLE TENUE !

Ce principe connu sous le terme "casseur-payeur" a été mis en place sur Agen avec la signature en septembre 2014 d'une convention entre le Procureur de la République et le Maire. La Ville peut donc à présent demander à des auteurs de destructions ou de dégradations de réparer le préjudice causé, soit financièrement, soit par une activité non rémunérée au bénéfice de la commune. La ville privilégiera, comme par le passé, cette procédure rapide et pédagogique à chaque fois que cela sera possible.

## AUGMENTER LES EFFECTIFS DE LA POLICE MUNICIPALE



### ENGAGEMENT N°29

*Nous augmenterons les effectifs de la Police municipale, pour les amener à la moyenne des villes de notre taille.*

*Les nouveaux policiers municipaux seront notamment déployés, en appui de la Police Nationale, dans les quartiers de vie nocturne.*

#### ■ PAROLE TENUE !

La Ville d'Agen a déjà procédé au recrutement de deux policiers municipaux pour permettre, notamment, le déploiement d'une brigade de nuit les fins de semaine à Agen. Au cours de la première année de fonctionnement, près de 700 procès-verbaux ont été dressés principalement pour des rixes/agressions des nuisances sonores/troubles de voisinages ainsi que des comportements perturbateurs.

## VEILLER SUR LES MAJEURS PROTÉGÉS



### ENGAGEMENT N°30

*Dans le respect du cadre législatif existant, qui garantit le libre-choix du lieu de résidence, nous veillerons à assurer une meilleure répartition géographique sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération des lieux de résidence des majeurs placés sous un régime de protection juridique.*

#### ■ À VENIR

La Ville et l'Agglomération travaillent actuellement à l'identification avec les acteurs concernés pour définir un meilleur équilibre territorial des résidences des majeurs protégés.

## DÉTECTER LES SQUATS



### ENGAGEMENT N°31

*Nous mobiliserons l'ensemble des agents municipaux et les Conseils de quartier sur la détection précoce des friches et des squats. Nous améliorerons ainsi notre efficacité d'intervention dans ce domaine qui dépend directement des pouvoirs du Maire en cas de péril imminent.*

#### ■ PAROLE TENUE !

Le service Hygiène a mis en place des procédures internes et des actions d'information des autres services de la Ville et des Conseils de quartier pour améliorer la détection précoce des squats. Les propriétaires sont prévenus et encouragés à prendre les mesures nécessaires. Lorsqu'ils ne donnent pas suite, la Ville a la possibilité à se substituer à eux pour sécuriser les lieux.

## LUTTER CONTRE LA MENDICITÉ AGRESSIVE



### ENGAGEMENT N°32

*Nous renforcerons la lutte contre la mendicité agressive et la divagation des animaux, en élargissant les zones géographiques et les périodes d'application des arrêtés du Maire.*

#### ■ PAROLE TENUE !

En lien avec les services de la Préfecture, le Maire d'Agen a pris un arrêté permettant à la Police Municipale d'intervenir sur la mendicité agressive, la consommation d'alcool sur la voie publique, le regroupement de chiens sur la voie publique... Cet arrêté est applicable tout au long de l'année dans le cœur de ville et sur les espaces verts dans lesquels sont constatés la grande majorité de ces comportements. Récemment, le Péristyle du Gravier a été intégré dans le périmètre de l'arrêté.

## CRÉER UNE DIRECTION DE LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE



### ENGAGEMENT N°33

*Nous mettrons en place une Direction de la Tranquillité Publique, qui traitera les problèmes de sécurité et de propreté. Elle regroupera notamment la Police Municipale, le Domaine Public et le Service d'Hygiène et de Santé.*

*La meilleure coordination de ces services permettra de lutter plus efficacement contre tous les comportements nuisibles à la sécurité et à la qualité du cadre de vie.*

#### ■ PAROLE TENUE !

Avec la mise en place de l'administration unique, une Direction de la Tranquillité Publique regroupant les services de la Police Municipale et le service Hygiène et Santé a été créée. Placée sous la responsabilité de Jean Bizet, cette direction a en charge les questions de sécurité sur la ville. C'est dans ce cadre que la ville travaille en étroite collaboration avec la Police Nationale et les services de la Justice. Chaque mois, le Maire, accompagné du Directeur de la Tranquillité Publique, rencontre le Directeur Départemental de la Sécurité Publique et le Procureur de la République afin d'aborder les points sensibles concernant la sécurité des Agenais.

## RÉSOUTRE LES CONFLITS DE VOISINAGES



### ENGAGEMENT N°34

*Les troubles de voisinage constituent l'une des manifestations les plus fréquentes de l'insécurité en ville et souvent le premier niveau de la violence subie par les habitants.*

*La ville doit être en première ligne pour désamorcer les tensions et faire émerger des solutions. Elle mettra en œuvre un dispositif gradué de résolution de ces conflits : renforcement des moyens des conciliateurs, médiation par une commission composée d'élus municipaux, de psychiatres et de juristes, mise en œuvre des pouvoirs de police du Maire.*

#### ■ PAROLE TENUE !

Chaque plainte de voisinage reçue en Mairie bénéficie désormais d'un traitement gradué. Une enquête est d'abord menée par la Direction de la Tranquillité Publique suivie d'une tentative de médiation. Si les nuisances persistent, la Ville met en œuvre tous les moyens légaux dont elle dispose pour y mettre fin. Cette procédure a déjà porté ses fruits dans certains quartiers permettant ainsi aux habitants de retrouver un environnement apaisé.

Enfin, dans certains cas, sur proposition de la Mairie, le propriétaire a engagé, comme le prévoit la loi, une procédure de résiliation du bail.



## MIEUX VIVRE EN VILLE

### PROPRETÉ DU CENTRE-VILLE : APRÈS L'INFORMATION... LES SANCTIONS !



**Nadège Lauzzana**  
Adjointe à l'Environnement

**D**epuis notre élection en 2014, nous avons placé le mandat sous le signe de la proximité et de la vie quotidienne. Trop d'Agenais se moquent de leur cadre de vie et par leurs comportements (déjections canines non-ramassées, vandalismes, mégots dans les rues, poubelles sorties n'importe quand, espaces verts piétinés, personnes qui urinent dans les rues...), nuisent à l'image globale de notre ville en donnant une impression de laisser-aller général. La municipalité refuse de baisser les bras et s'est mobilisée sur ce sujet au travers

de nombreuses actions : installation de nouveaux sanitaires, "toutou poches" et canisites, révision de l'organisation du nettoyage en centre-ville, relance des motocrottes..., des opérations de communication auprès des usagers (journaux, courriers, calendriers...) ou encore des actions de formation auprès de différents publics (Conseils de quartier, bailleurs sociaux, agences immobilières, distributeurs de pub, bars et restaurants...).

Après plusieurs mois de prévention et d'information, nous allons entrer maintenant dans une phase de sanction. Des arrêtés municipaux, véritable "code du vivre-ensemble" prévoient la présence d'agents assermentés, des contrôles inopinés dans les poubelles, l'utilisation des caméras de surveillance pour, au final, sanctionner les contrevenants. Je rappelle que la ville a en charge la propreté de l'espace commun mais que chacun est responsable de son devant de porte. Grâce à ce dispositif, nous voulons entrer dans un cercle vertueux, les changements de comportements demandent du temps. Mais je crois beaucoup à la fable du colibri : chacun doit prendre sa part dans la construction du projet commun ! ■




 **À partir du  
1<sup>er</sup> juillet...**

**... Poubelle sortie  
en dehors des jours  
ou horaires**



\*Des travaux d'intérêts généraux (TIG) seront mis en place pour les personnes insolvables

 **N°Vert 0 800 77 00 47**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



**DIMINUER LA VITESSE EN VILLE** V Q**ENGAGEMENT N°35**

*La vitesse des automobilistes est une source majeure d'insécurité, notamment pour les publics les plus vulnérables (enfants, personnes âgées, personnes à mobilité réduite). Nous continuerons à faire diminuer la vitesse en ville en élaborant, avec les Conseils de quartier, un schéma directeur des aménagements urbains nécessaires.*

■ **EN COURS**

La question de la vitesse est au cœur des préoccupations des habitants et se traduit par une forte demande d'aménagements liés à la sécurité et à la réduction de la vitesse (chicane, plateau traversant, ralentisseurs...) dans la nouvelle génération de contrats de quartier qui ont été signés le 28 novembre 2015. Les actions seront mises en œuvre tout au long de la durée du mandat.

**AMÉLIORER LA PROPRETÉ DU CENTRE-VILLE** V A**ENGAGEMENT N°36**

*Pour une plus grande efficacité de l'action conduite en matière de propreté, nous regrouperons la totalité des actions de collecte des ordures ménagères sous la responsabilité de l'Agglomération. Ce regroupement permettra de rationaliser les moyens d'entretien et d'assurer une meilleure coordination des services, et ainsi d'améliorer l'état de propreté de notre ville. Nous ferons reculer les dépôts sauvages et le non-enlèvement des déjections canines sur la voie publique en sanctionnant ces comportements par des amendes systématiques.*

■ **EN COURS**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, l'administration commune Agglomération-Ville d'Agen a rassemblé les compétences "propreté" et "ordures ménagères" dans une même direction pour améliorer la coordination et l'efficacité du service rendu. Un nouveau "plan propreté" issu de cette nouvelle organisation a été présenté au Conseil municipal du 14 décembre 2015 et le nouveau "schéma de collecte" mis en œuvre au 4 janvier 2016.

**RATIONALISER LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES** V A**ENGAGEMENT N°37**

*Dans le souci d'améliorer la propreté du cœur de ville, nous étudierons au sein des instances de l'Agglomération un basculement progressif d'une collecte de sacs poubelles en porte à porte à un apport volontaire dans des containers collectifs. Une telle réforme devrait aboutir à une réduction de coûts, permettant ainsi de réduire la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.*

■ **PAROLE TENUE !**

Le nouveau schéma de collecte, mis en œuvre début 2016 à l'échelle de l'Agglomération, a eu plusieurs conséquences sur Agen : la création de 3 secteurs avec notamment la distribution de bacs pour les secteurs hors cœur de ville, des changements dans les heures et les jours de collecte et la multiplication des points d'apports volontaires (112 sur la ville d'Agen) pour déposer le papier et le verre. Cette nouvelle organisation va permettre de maîtriser le coût de ce service et au final de ne pas augmenter les impôts, tout en améliorant la qualité du tri des déchets.

**AMÉLIORER LA PROPRETÉ DES LIEUX DE VIE NOCTURNE** V A**ENGAGEMENT N°38**

*La ville fera un effort renforcé de propreté sur les quartiers de la vie nocturne agenaise à l'aide de dispositifs qui leur seront spécifiques. Ceux-ci seront mis au point avec toutes les parties prenantes, Conseils de quartier, professionnels, etc.*

■ **PAROLE TENUE !**

Le nouveau "plan propreté", voté en décembre 2015, part d'un constat : Les besoins de nettoyage ne sont pas les mêmes sur le boulevard piéton, dans les quartiers de nuit, dans les zones commerciales ou dans les quartiers résidentiels. C'est pourquoi, une nouvelle organisation prévoit le maintien du nettoyage 6 jours/7, voire 7/7 jours dans les quartiers de nuit, autour de la gare, des marchés ou des toilettes publiques, une augmentation de la fréquence dans les secteurs d'affluence commerciale ou patrimoniale et enfin une lutte renforcée pour réduire les incivilités quotidiennes (crottes de chiens, corbeilles...).

**INSTALLER DES TOILETTES PUBLIQUES** V**ENGAGEMENT N°39**

*Nous poursuivrons l'installation de toilettes publiques supplémentaires sur les axes principaux du centre-ville, accessibles à tous les publics.*

■ **EN COURS**

Une enveloppe de 70 000 € par an a été réservée dans le PPI au titre de cet engagement. Le déplacement de toilettes au Péristyle du Gravier et leur adaptation aux normes PMR est terminé. 2016 verra également l'installation de toilettes publiques place de la Préfecture. Enfin, des toilettes publiques seront installées sur le boulevard de la République dans la partie Castex>Pin à l'occasion des travaux qui débiteront le 11 juillet.



Toilettes publiques au Gravier

## AIDER À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT

V A

### ENGAGEMENT N°40

*Le cœur de ville doit redevenir un lieu agréable et pratique de résidence pour les familles. Nous veillerons à la mise en place d'une réglementation plus incitative à la rénovation ou la création de logements en centre-ville. Nous amplifierons l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) en centre-ville pour subventionner la mise sur le marché après rénovation des logements existants.*

#### ■ EN COURS

25 logements vont être rénovés grâce aux aides mobilisées par l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat sur 3 thématiques essentielles (performance énergétique, adaptation des logements au vieillissement et traitement de l'habitat indigne). Le périmètre a été élargi aux quartiers Lamennais, quartier du Pin et Palissy. Par ailleurs, afin d'amplifier l'opération, un partenariat a été lancé avec les agents immobiliers de la ville.

## VEILLER À L'ÉQUILIBRE DES LOGEMENTS SOCIAUX

A

### ENGAGEMENT N°41

*Nous proposerons que l'Agglomération assume pleinement la compétence Logement et qu'elle soit chargée de veiller à l'équilibre des logements sociaux sur toute l'Agglomération, de promouvoir la rénovation de l'habitat insalubre, de faciliter des opérations de restructuration urbaine mixte (commerces-logements). Nous étudierons la mise en place de prêts à taux zéro pour les primo-accédants et la création d'une Maison Communautaire du Logement.*

#### ■ EN COURS

Le plan local pour l'habitat est une composante essentielle du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) en cours d'élaboration sur les 31 communes de l'Agglomération. Celui-ci intègre également une véritable politique de rééquilibrage de l'offre locative sociale sur l'ensemble du territoire.

Parallèlement, le projet de "Maison de l'Habitat" est devenu réalité. Ce lieu unique d'accueil, d'information et d'orientation sur le logement (accès au logement locatif, accès à la propriété, rénovation et urbanisme) a ouvert ses portes dans l'espace accueil de la Mairie d'Agen en avril 2016.

## LUTTER CONTRE L'HABITAT INSALUBRE

V

### ENGAGEMENT N°42

*Nous ferons du recul de l'habitat insalubre une priorité, notamment dans le secteur Nord-Ouest du centre-ville (quartiers Cornières / St-Hilaire), en utilisant les dispositifs légaux (Zone d'Aménagement Concertée, Resorption Habitat Insalubre, etc.)*

#### ■ EN COURS

Le Service Communal d'Hygiène et de Santé met en œuvre tous les moyens dont il dispose (concertation d'abord avec prises de contacts téléphoniques, envois de courriers aux propriétaires puis par coercition si nécessaire) pour rendre les logements décents.

En 2015, 114 plaintes liées à l'habitat ont été enregistrées, les techniciens du SCHS ont procédé à 248 visites de logements et relevé 82 infractions. Des procédures ont été lancées : 27 pour non-respect au Règlement Sanitaire Départemental (RSD), 8 pour infraction au Code de la santé Publique (CSP) et une procédure de travaux d'office.

## AIDER À LA RÉNOVATION DES FAÇADES

V

### ENGAGEMENT N°43

*Pour poursuivre l'embellissement du centre-ville, nous inciterons à la rénovation des façades, en accompagnant les propriétaires par une aide financière, à l'image de ce qu'a fait la ville de Bordeaux ces dernières années.*

#### ■ EN COURS

Le régime de subvention actuel prévoit des aides à hauteur de 25% du montant des travaux (avec un maximum de 2000 € HT) par façade dans un périmètre précis. Dès le passage de la ZPPAUP en AVAP, la Ville d'Agen mettra en place un régime plus avantageux et imposera, si nécessaire, le ravalement des façades des immeubles non entretenus.

## RÉNOVER BAJON, LANDE ET LA SALÈVE

A

### ENGAGEMENT N°44

*Nous engagerons, avec Agen Habitat, la rénovation complète des cités de Bajon et de Lande ainsi que celle du foyer-logement du 3<sup>ème</sup> âge de la Salève.*

#### ■ EN COURS

La rénovation de la résidence Bajon, avenue Jean Jaurès à Agen, est terminée par Agen Habitat. 72 logements locatifs ont été réhabilités pour améliorer considérablement le confort des locataires.

La rénovation de la Cité Lande est programmée au 1<sup>er</sup> semestre 2017. Les travaux ont été présentés aux locataires.

Concernant le Foyer Logement de la Salève, le projet comprend la rénovation de 56 logements et la création de 25 logements supplémentaires. Le montage a été acté au Conseil municipal du 4 avril dernier pour une livraison fin 2017.



# SIMPLIFIEZ-VOUS LA VILLE !



UNE **1/2 HEURE** DE STATIONNEMENT  
**GRATUITE** EN CENTRE-VILLE D'AGEN...

+ D'INFOS À LA POLICE MUNICIPALE : 05 53 69 05 15

# UNE VILLE PLUS FACILE

## 5 000 PLACES DE STATIONNEMENT EN CENTRE-VILLE !



**Jean Dionis**  
Maire d'Agen

**L**a place de la voiture dans la ville et le stationnement sont des facteurs d'attractivité pour le centre-ville. Depuis notre élection en 2008, nous avons mené une politique dans ce domaine qui poursuit deux objectifs : favoriser le stationnement de courte durée afin de dynamiser l'activité économique et répondre aux besoins des différentes catégories d'usagers : résidents, clients, professionnels, personnes à mobilité réduite...

**Ainsi, notre stratégie à moyen terme repose sur une augmentation progressive de l'offre de stationnement tout en proposant des réponses spécifiques aux**

### habitants du centre-ville.

C'est dans ce cadre, que nous avons créé en 2013, le Parking de la Gare (540 places), ce qui, avec la suppression de la Halle du Pin, a généré un solde positif de 330 places sur la ville.

Dans les prochains jours, le premier parking de proximité de 95 places va être mis en service rue Duvergé dans le quartier des Îles. Enfin, la construction d'un parking en ouvrage de 380 places à la Gare est programmée pour 2018-2019.

Afin de favoriser la venue des clients dans les commerces, nous avons également généralisé l'offre d'une demi-heure de stationnement gratuit partout en voirie et dans les parkings en ouvrage. **Toujours dans cette idée, un cheminement piéton balisé reliant le parking de la Gare à la place Castex et au boulevard de la République via la rue Alsace-Lorraine est prévu avant l'été.**

Enfin, des tarifications spécifiques pour les résidents du centre-ville ont été lancées en début d'année 2016 avec le pass'résidents (10€/ mois pour le stationnement en voirie zone verte) et les offres d'abonnements en ouvrage à 20 €/mois. ■

Futur parking en ouvrage de la Gare



## LE STATIONNEMENT À AGEN :

# 5 000

C'EST LE NOMBRE DE PLACES DE STATIONNEMENT SUR LE CENTRE-VILLE D'AGEN

RÉPARTIES DE LA MANIÈRE SUIVANTE :



# 1 600

PLACES GRATUITES EN VOIRIE



# 1 850

PLACES PAYANTES EN VOIRIE



# 1 550

PLACES DANS LES PARKINGS

550 places parking Marché-Couvert  
240 places parking Reine-Garonne  
220 places parking Carnot-Lafayette  
540 places parking de la Gare

# 475

PLACES CRÉÉES CE MANDAT

95 places parking Duvergé  
380 places parking de la Gare

## AUGMENTER L'OFFRE DE STATIONNEMENT



### ENGAGEMENT N°45

**Dans la continuité du mandat précédent (création de 520 places à la Gare), nous augmenterons l'offre de stationnement en centre-ville. L'actuel parking en surface de la Gare sera complété par un parking à étages (380 places supplémentaires) et la dépose-minute des voyageurs à la Gare sera facilitée.**

### ■ EN COURS

Regroupées au sein d'un syndicat mixte, la Ville et l'Agglomération ont lancé une nouvelle Délégation de Service Public (DSP) pour l'exploitation des 4 parkings d'Agen. Dans le cadre de ce contrat, le futur exploitant s'engagera sur la construction d'un nouveau parking de 380 places sur le site de la Gare à l'horizon 2018, sur la rénovation de la façade extérieure et des aménagements intérieurs du Marché-Couvert.

**CRÉER DES PARKINGS DE PROXIMITÉ** **A****ENGAGEMENT N°46**

*Nous déploierons une politique de parking de quartier en créant des places de parking là où c'est possible (les îles, etc.)*

**■ PAROLE TENUE !**

Avec l'appui des Conseils de quartier, il a été proposé de transformer certaines parcelles en petits parkings de proximité. C'est le cas rue Duvergé dans le quartier des Îles à 2 minutes de la place Jasmin où un parking de 95 places a été aménagé mi-2016. Un projet identique est en cours d'étude rue Ferdinand David.

**DES ABONNEMENTS PRÉFÉRENTIELS POUR LES RÉSIDENTS** **A****ENGAGEMENT N°47**

*Nous proposerons aux résidents agenais un tarif préférentiel dans les parkings en structure, avec un coût d'abonnement.*

**■ PAROLE TENUE !**

Dans les parkings Reine-Garonne et Marché-Parking, une offre spéciale d'abonnement à 20 €/mois est désormais proposée aux Agenais résidant dans le secteur payant (vert ou orange).

Parallèlement, le Pass'résident a été lancé au début de l'année 2016 et permet également aux Agenais résidant en zone verte ou orange de bénéficier d'un abonnement en voirie en zone verte pour 10 €/mois.

**CRÉER DES PARKINGS-RELAIS** **A****ENGAGEMENT N°48**

*Nous créerons 3 parkings-relais (P+R) supplémentaires au MIN (Boé), à Camélat (Colayrac) et à Foulayronnes pour faciliter l'accès au centre-ville.*

**■ EN COURS**

Un parking-relais vient d'être mis en service à Pont-du-Casse en liaison avec la ligne n°9 du réseau de transport TEMPO. L'Agglomération étudie d'autres pistes pour répondre aux attentes des usagers et des communes concernées.

Par ailleurs, une aire de covoiturage de 131 places proche de l'échangeur ASF au Passage verra le jour début 2017 grâce à un financement tripartite (Vinci, Agglomération d'Agen, Conseil Départemental).

**INTÉGRER LES VOIES PRIVÉES DANS LE DOMAINE PUBLIC** **V****ENGAGEMENT N°49**

*Il existe à Agen plus de 70 rues ou impasses qui, bien que privées, ont un usage de voie publique. Nous engagerons avec les propriétaires et les Conseils de quartier un programme pluriannuel concerté d'intégration dans le domaine public de ces voies.*

**■ EN COURS**

L'inventaire des voies privées mené sur la ville par les services techniques est terminé. Un travail approfondi de comptage des trafics et de diagnostic des réseaux (voirie, eau, assainissement, éclairage) va être entrepris. À partir de ce recensement, chaque situation sera étudiée au cas par cas pour organiser et prioriser l'intégration des voies dans le domaine public sur les années à venir.

**RÉAMÉNAGER LA ROCADE** **V A****ENGAGEMENT N°50**

*Nous ferons de l'ancienne rocade (avenues de Colmar et Jean Bru) un véritable boulevard urbain avec voies de circulation douce et transports publics, implantation de nouveaux immeubles, création de parkings pour les commerces et les habitants et renforcement de la végétation. Nous créerons un rond-point à l'intersection boulevard Lacour / avenue Jean Bru.*

**■ ABANDONNÉ POUR CE MANDAT**

Les contraintes budgétaires liées à la réduction des aides de l'État nous ont incités à abandonner ce projet. Toutefois, nous travaillons avec les services concernés sur la réalisation d'un rond-point afin de sécuriser l'intersection du boulevard Édouard Lacour et de l'avenue Jean Bru

**RÉAMÉNAGER LA PLACE FALLIÈRES** **V****ENGAGEMENT N°51**

*La place Fallières est un nœud central des transports urbains. Nous engagerons la réflexion en vue d'y améliorer la sécurité des scolaires et la fluidité de la circulation.*

**■ À VENIR**

Un aménagement en sens unique de cette place sera expérimenté en 2017 pour essayer d'améliorer la sécurité des scolaires et la fluidité de la circulation notamment aux heures de sortie des classes.

Dans le cadre de l'établissement de la programmation de la DSP stationnement, une étude de faisabilité d'un parking souterrain place Fallières va être lancée.

**MAINTENIR LA NAVETTE "CŒUR D'AGEN"** **V A****ENGAGEMENT N°52**

*La Ville d'Agen défendra au sein du Conseil d'Agglomération l'amélioration du service de la navette gratuite de centre-ville (installation de bancs aux arrêts...).*

**■ PAROLE TENUE !**

Le principe de préserver cette navette gratuite est définitivement acquis et admis. La qualité du service rendu aux Agenais dans le cadre de la navette Cœur d'Agen est confortée par l'installation de bancs à certains arrêts (Palissy, etc.). Nous poursuivons ce déploiement de bancs à chaque arrêt et adapterons le trajet de la navette à la 2<sup>ème</sup> tranche de piétonisation du boulevard de la République à partir d'avril 2017.



# UNE NATURE RETROUVÉE

## FAIRE ENTRER LA NATURE DANS LA VILLE



**Nadège Lauzzana**  
Adjointe à l'Environnement

**L**e projet des berges de Garonne 2 se place dans la continuité du projet de parc naturel urbain fluvial de Passeligne et des Berges de Garonne réalisés lors du précédent mandat. La volonté municipale est de refaire entrer la nature dans la ville en aménageant la prairie du Pont Canal tout en mettant en valeur notre patrimoine et ainsi nous réapproprier notre fleuve.

Ainsi, ce projet, qui sera prêt pour la saison touristique 2017, comprend la création d'un parcours piéton sur la plaine de la Prairie. Des pistes cyclables sont prévues qui permettront de se raccrocher à la voie verte du canal. Ce projet inclut également sur le même site la création du nouveau skate-park (engagement n°87).

Au cœur de ces aménagements paysagers, l'ancienne usine des eaux d'Agen, patrimoine industriel méconnu de notre ville, sera transformée en Café Vélo avec un atelier de réparation et de location de vélo, un espace café-restauration ainsi qu'un gîte d'étape pour héberger les cyclotouristes de passage.

Ce projet a été conçu pour les Agenais qui trouveront là un nouveau lieu de promenade intergénérationnel, mais également pour les touristes, navigants du canal ou cyclotouristes, de plus en plus nombreux sur la voie verte.

Le permis de construire est acquis et les travaux vont démarrer avant l'été pour une livraison au printemps prochain. ■

## ACCESSIBILITÉ DE PASSELIGNE A

### ENGAGEMENT N°53

*Pour permettre aux Agenais de profiter pleinement de Passeligne, nous améliorerons l'accessibilité du site depuis le centre-ville en créant la continuité piétonne et cyclable sous le pont de Pierre depuis le Gravier avec un passage sous la voie sur berge au niveau de la Cité Administrative.*

#### ■ EN COURS

La création d'un cheminement cyclo-piéton passant sous le pont de Pierre pour rejoindre la piste cyclable existante en bord de Garonne est techniquement faisable mais a un coût très élevé.

Une autre solution moins onéreuse passant par la rue de Sevin et l'avenue de Colmar en sécurisant le franchissement du Rond-Point Saint-Jacques sur une piste cyclable dédiée a été proposée en liaison avec la commission extramunicipale du vélo.

## AGEN-PLAGE À PASSELIGNE A

### ENGAGEMENT N°54

*Nous réaliserons "Agen-Plage" sur le site de Passeligne à l'été 2015, en ouvrant le site à la baignade et en y installant une plage de sable et des jeux pour enfants (3-6 ans et 6-11 ans). Nous y développerons également les activités sportives familiales, dans le respect du cadre naturel.*

#### ■ EN COURS

Une nouvelle aire de jeux est ouverte au public depuis le printemps 2016 au niveau du labyrinthe. Les équipements sont adaptés aussi bien aux tout-petits qu'aux préadolescents.

Le projet de plage publique à Passeligne est à l'étude en lien avec le devenir du domaine Pelissier.

## METTRE EN VALEUR LES BERGES DE GARONNE V A

### ENGAGEMENT N°55

*Nous poursuivrons la mise en valeur des berges de la Garonne et la valorisation touristique du Canal. Nous mènerons à bien l'aménagement de l'ancienne usine des eaux et de la Prairie du Pont-Canal en guinguette et relais pour les cyclo-randonneurs.*

#### ■ EN COURS

Ce projet fait l'objet d'une réflexion globale sur la valorisation de l'ensemble de la prairie du Pont-Canal au travers de la réhabilitation de l'ancienne usine des eaux en Maison du Vélo et d'aménagements paysagers et récréatifs comprenant des pistes cyclables et un franchissement de la Masse dont les travaux démarreront à la rentrée 2016.

La création du skate-park à proximité (engagement n°87) complète ce projet d'envergure.

## RÉHABILITER LE SEUIL DE BEAUREGARD A

### ENGAGEMENT N°56

*Nous engagerons les études et les procédures nécessaires pour obtenir l'accord de l'État sur la réhabilitation du seuil de Beauregard, pour sécuriser notre approvisionnement en eau potable, diminuer l'érosion des berges et valoriser les sites de Passeligne et de la chute des Coteaux de Gascogne sur Garonne par la création du plan d'eau de Beauregard.*

#### ■ ABANDONNÉ POUR CE MANDAT

Les contraintes financières pesant sur l'Agglomération d'Agen et notamment la baisse des dotations d'État ont incité les élus de l'Agglomération à revoir le phasage des projets dans le cadre du PPI (Programme Pluri-annuel d'Investissements), parmi eux le projet de réhabilitation du Seuil de Beauregard. Toutefois, les démarches administratives et techniques se poursuivent. La stratégie juridique est mise en œuvre pour remettre en cause l'arasement du seuil par l'État et un projet hydro-électrique est en cours de mise au point pour essayer d'influencer la position de l'État.

# AGEN, VILLE D'ART ET DE CULTURE

## LA CULTURE : PRIORITÉ MUNICIPALE



**Laurence Maïoroff**  
Adjointe à la Culture

**L**es Assises de la Culture qui se sont tenues début 2015 avaient pour objectif de construire, en collaboration avec les acteurs concernés, une politique culturelle pour les années à venir. Cette démarche, inédite dans notre ville, a rassemblé plus de 120 professionnels qui ont travaillé de manière collégiale pour dresser les grandes lignes d'un projet, détaillé en 21 engagements, qui ont, par la suite, été adoptés à l'unanimité par le Conseil municipal du 18 mai 2015.

Au moment où les difficultés budgétaires contraignent certaines collectivités à réduire leur soutien à la culture, ce remue-méninges a eu le mérite de poser trois grands principes concernant notre politique culturelle. Le premier est d'exprimer clairement, au travers de la sanctuarisation du budget culture à 5.3 M€, tout l'intérêt que notre municipalité porte à l'action culturelle. Le second étant d'affirmer le rayonnement culturel de notre ville en s'appuyant sur nos 6 lieux culturels (Théâtre, Conservatoire, Musée, Centre Culturel, Pôle Archive et Médiathèque) tout en développant une programmation hors les murs et enfin de garder notre Pruneau Show dans sa forme actuelle tout en dessinant les contours d'un nouvel événement culturel d'envergure sur notre ville.

Un an après, nous avons tiré les premiers enseignements de cette démarche, en réunissant de nouveau le monde de la culture. Nous avons une volonté commune d'avancer, de faire aboutir les projets dans une démarche fédératrice.

Autre effet positif, des collaborations naissent entre acteurs qui ne se connaissaient pas, notamment entre le monde de la culture et les Conseils de quartier au travers d'appels à initiatives culturelles. Nous avons réussi à fédérer les énergies et c'est enrichissant pour tout le monde ! ■

## ORGANISER LES ASSISES DE LA CULTURE



### ENGAGEMENT N°57

*Dès le début du mandat, nous organiserons des Assises de la Culture, associant l'ensemble des acteurs culturels de la ville, publics, privés et associatifs. Ces Assises auront pour objectif de construire un projet culturel partagé pour Agen, de faciliter l'accès de tous les publics aux programmations et aux enseignements artistiques et de favoriser l'émergence d'un nouvel événement culturel majeur.*

### ■ PAROLE TENUE !

Les Assises de la Culture se sont tenues les 6 et 7 février 2015 en présence de 120 acteurs culturels. Le Conseil municipal extraordinaire du 18 mai 2015, a adopté les nouvelles orientations de la politique culturelle municipale pour le mandat 2014-2020. Un an après, le 5 février 2016, 80 personnes se retrouvaient pour échanger et mesurer le chemin parcouru. Vous pouvez retrouver l'intégralité de l'état d'avancement des 21 engagements dans le cahier spécial ci-après.

## RÉFORMER L'ENSEIGNEMENT MUSIQUE ET DANSE



### ENGAGEMENT N°58

*Pour donner à tous les Agenais la possibilité d'accéder à un parcours individualisé d'apprentissage artistique riche et diversifié (musique, chant, danse...), nous engagerons une réforme du premier cycle d'enseignement musique et danse, en utilisant mieux les synergies entre les différents acteurs publics et privés, parmi lesquels les villes de l'Agglomération, le Conservatoire d'Agen, les associations comme "Musiquenvie", le Florida, "Anacrouse", les écoles privées d'enseignement artistique, etc.*

### ■ PAROLE TENUE !

Les villes d'Agen et de Marmande ont mutualisé la direction du Conservatoire d'Agen et de l'École municipale de musique de Marmande désormais assurée par Philippe MESTRES. Un projet pédagogique commun est mis en œuvre du cycle éveil et initiation et du premier cycle d'enseignement musique et danse en développant des synergies avec les différents acteurs publics et privés d'enseignement artistique.



Lancement de la marque #AgenCulture

## RÉNOVER LE MUSÉE V

### ENGAGEMENT N°59

*Nous porterons un projet de rénovation du Musée d'Agen, pour en faire un musée ouvert, convivial, numérique et porté sur l'histoire locale. La réalisation de ce projet ambitieux sera conditionnée à l'obtention d'un tour de table financier compatible avec les capacités financières de la Ville.*

#### ■ ABANDONNÉ POUR CE MANDAT

Les premières études concernant ce projet font état d'une 1<sup>ère</sup> tranche estimée à plus de 6 millions d'€. La baisse des dotations aux collectivités et l'absence de soutien financier de l'État ont poussé les élus municipaux à abandonner ce projet. Toutefois, le projet de développement des outils numériques au Musée est en cours. Concrètement, des tablettes tactiles incluant des visites guidées, des parcours ludiques, des vidéos et des jeux interactifs vont être mises à disposition des visiteurs fin décembre 2016.

## RÉNOVER L'ESPACE D'EXPOSITION AU CENTRE CULTUREL V

### ENGAGEMENT N°60

*Nous aménagerons un nouvel espace d'exposition modernisé et accessible au Centre culturel.*

#### ■ ABANDONNÉ POUR CE MANDAT

Les contraintes financières pesant sur le budget municipal ont contraint les élus à revoir les priorités d'investissements et le phasage de réalisation des projets dont celui de l'espace d'exposition du Centre Culturel.

## CRÉER LA MAISON DES ASSOCIATIONS V

### ENGAGEMENT N°61

*Nous créerons une Maison des Associations dans l'îlot Montesquieu/Ledru-Rollin/Stadium (siège d'associations, salle de réunions, etc.) dans le cadre de l'opération de réhabilitation que nous mènerons dans les espaces libérés de la Bourse du Travail et des Patriotes Agenais.*

#### ■ À VENIR

Les contraintes financières pesant sur le budget municipal ont contraint les élus à revoir les priorités d'investissements et le phasage de réalisation des projets dont celui de la Maison des associations.

## ORGANISER LA FÊTE DU FLEUVE V A

### ENGAGEMENT N°62

*Nous organiserons chaque année "La Fête du Fleuve" qui associera toutes les communes de l'Agglomération autour d'une manifestation festive centrée sur l'importance de la Garonne dans notre bassin de vie.*

#### ■ EN COURS

Un groupe de travail planche sur la définition d'un projet en collaboration avec les communes de l'Agglomération concernées. La première édition devrait se dérouler en 2017.

## DES GRANDS ÉVÈNEMENTS AU CENTRE DE CONGRÈS V

### ENGAGEMENT N°63

*Nous veillerons à la programmation de grands événements culturels dans la grande salle du nouveau Centre des congrès (2000 places assises, 4500 places debout).*

#### ■ PAROLE TENUE !

Un Comité de programmation a été installé avec le Centre de Congrès et les principaux acteurs culturels de la ville. Il se réunit périodiquement afin d'harmoniser les calendriers des spectacles et les propositions artistiques entre les différents lieux culturels de la ville. Le Centre des Congrès a ainsi accueilli ces derniers mois des grands noms de la chanson française : Francis Cabrel, Patrick Bruel, Tal, Jean-Louis Aubert, les Brigitte, des humoristes : Mickael Grégorio, Muriel Robin, Veronic Dicaire, les Chevaliers du Fiel ou des grands spectacles comme "Le Lac des Cygnes".

## LABELISER AGEN "VILLE ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE" V

### ENGAGEMENT N°64

*Pour permettre la reconnaissance de la richesse patrimoniale et culturelle agenaise, nous recherchons l'obtention du label "Villes et Pays d'art et d'histoire", qui distingue les villes particulièrement engagées dans la valorisation de leur patrimoine.*

#### ■ EN COURS

Les démarches pour l'obtention de ce label menées en liaison avec le Conseil Régional et la Direction des Affaires Culturelles d'Aquitaine présentent pour la ville des contraintes financières trop importantes qui nous poussent à abandonner cette labellisation. Toutefois, la ville d'Agen étant classée en AVAP (Aire de Valorisation du Patrimoine), un nouveau label correspondant à ces critères sera recherché.

## PROMOUVOIR LA CULTURE OCCITANE V

### ENGAGEMENT N°65

*La Ville d'Agen continuera de promouvoir par tous les moyens appropriés notamment la nomination d'une personne ressource, la langue et la culture occitane qui font partie de son identité*

#### ■ PAROLE TENUE !

Le Conseil municipal du 15 décembre 2014 a désigné M. Jean-Pierre HILAIRE comme personne-ressource pour assurer la promotion de la langue et de la culture occitane sur la Ville d'Agen. Plusieurs actions sont en cours comme la pose de plaques historiques en occitan dans la ville ainsi qu'un soutien à la Calendreta Jansemineta, école primaire occitane installée dans les locaux du centre de loisirs de Donnefort.



# LES QUARTIERS ACTEURS DE LEUR VILLE

## LES CONSEILS DE QUARTIER S'OUVRENT AUX PROJETS CULTURELS



**Marie-Claude Iachemet**  
Adjointe à la Vie des Quartiers

**L**ors du mandat précédent, nous avons constaté que les Conseils de quartier ne s'étaient pas uniquement contentés d'améliorer leur cadre de vie, mais que certains avaient entrepris de très belles initiatives en matière d'animation. L'action que nous citons souvent en exemple et qui reste dans les mémoires, c'est l'exposition "Agen, vu par ses peintres" aux Jacobins organisée conjointement par les quartiers 2 et 13.

Pour cette deuxième génération de contrat, nous avons souhaité encourager les Conseils de quartier à aller plus loin, à libérer les esprits pour construire des projets culturels financés par une enveloppe spécifique.

L'idée de l'appel à initiatives culturelles était de faire travailler en partenariat Conseil de quartier, structure municipale et acteurs culturels de la ville.

Après une phase de sélection, nous avons retenu 3 projets qui se dérouleront en 2016 : la création d'un sentier sur les coteaux de l'Ermitage et le bassin du Canal par les quartiers-villages 14, 17 et 20 et le CEDP 47, le projet Street Art avec le quartier 1 et l'association SPRAY CAN ART et le parcours cinéma du quartier 22 et des Montreurs d'Images.

Ces collaborations ont créé des synergies incroyables qui vont permettre aux Conseils de quartier de sortir du cadre habituel de leur quartier et de s'adresser plus largement à tous les Agenais.

Nous avons d'ores et déjà lancé le deuxième Appel à initiatives culturelle pour 2017. ■



le projet "art urbain" est porté par le quartier n°1 et l'association Spray Can Art

## RENOUVELER LES CONSEILS DE QUARTIER



### ENGAGEMENT N°66

**Nous organiserons le renouvellement des Conseils de quartier au suffrage universel en novembre 2014.**

#### ■ PAROLE TENUE !

Les élections des Conseils de quartier se sont tenues au suffrage universel le 23 novembre 2014, 207 Conseillers de quartier ont été élus par les Agenais. Après une phase de diagnostic, les négociations ont abouti à la signature des 23 contrats de quartier lors d'un Conseil municipal extraordinaire le 28 novembre 2015. 140 actions sont prévues sur l'année 2016, principalement autour de la voirie, de la sécurité et de l'amélioration du cadre de vie.

## NOMMER DES ADJOINTS DE QUARTIER



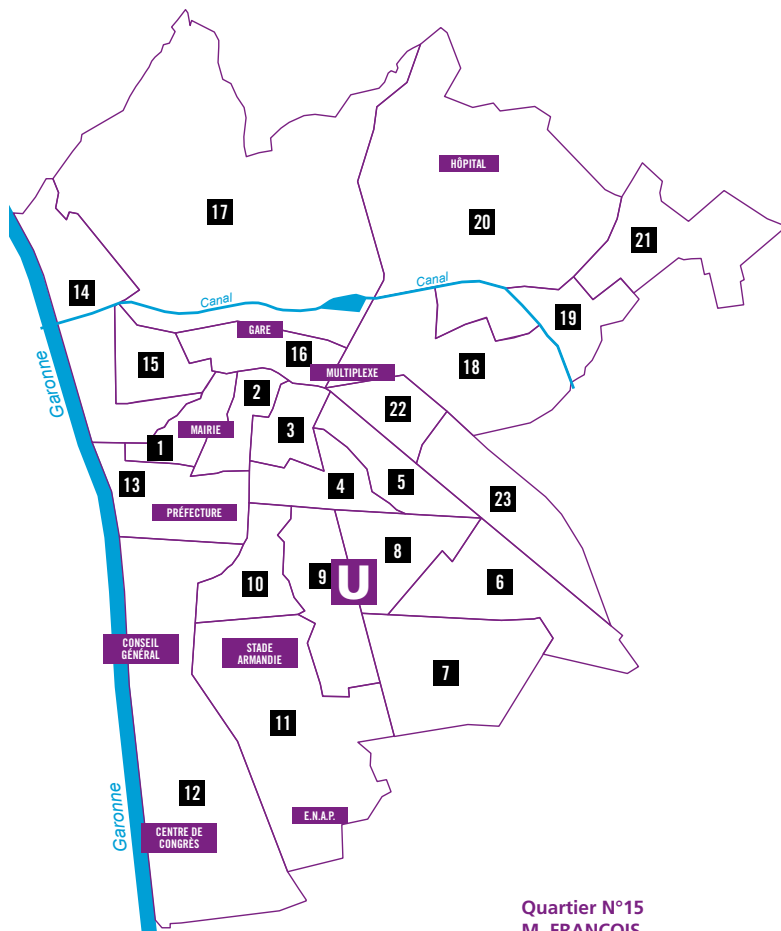
### ENGAGEMENT N°67

**Nous créerons, au sein de l'équipe municipale, des "adjoints de quartier" qui se consacreront à l'accompagnement de l'action des Conseils de quartier, en travaillant avec eux à l'élaboration des contrats de quartier et en relayant leurs demandes.**

#### ■ PAROLE TENUE !

Le 6 décembre 2014 lors du Conseil municipal extraordinaire dédié à la mise en place des 23 nouveaux conseils de quartiers. Dans le cadre de la création d'un "pôle proximité" autour de Pierre Chollet, et de la réorganisation des délégations de certains élus, il a été décidé de revoir cette organisation. C'est pourquoi désormais, chaque quartier dispose d'un élu-référent unique afin d'améliorer le lien entre le quartier et les services de la ville. Vous pouvez retrouver les noms dans la carte ci-jointe.

## LES ÉLUS RÉFÉRENTS DE VOTRE QUARTIER



Quartier N°15  
**M. FRANÇOIS**  
maité.francois@agen.fr

Quartier N°8  
**M. ESCULPAVIT**  
marie.esculpavit@agen.fr

Quartier N°16  
**L. MAÏOROFF**  
laurence.maïoroff@agen.fr

Quartier N°1  
**M. BOULMIER**  
muriel.boulmier@agen.fr

Quartier N°9  
**A. DUPEYRON (provisoire)**  
alain.dupeyron@agen.fr

Quartier N°17  
**J. DUGAY**  
jean.dugay@agen.fr

Quartier N°2  
**A. CHAUDRUC**  
aurelie.chaudruc@agen.fr

Quartier N°10  
**A. DUPEYRON**  
alain.dupeyron@agen.fr

Quartier N°18  
**A. GALLISSAIRES**  
anne.gallissaires@agen.fr

Quartier N°3  
**M-C. IACHEMET**  
marie-claude.iachemet@agen.fr

Quartier N°11  
**F. BONNEAU**  
francois.bonneau@agen.fr

Quartier N°19  
**J.-M. LLORCA**  
jean-max.llorca@agen.fr

Quartier N°4  
**T. HERMEREL**  
thierry.hermerel@agen.fr

Quartier N°12  
**N. LAUZZANA**  
nadège.lauzzana@agen.fr

Quartier N°20  
**C. FLORENTINY**  
claudie.florentiny@agen.fr

Quartier N°5  
**H. DASSY**  
hugo.dassy@agen.fr

Quartier N°13  
**D. CASTAING**  
dany.castaing@agen.fr

Quartier N°21  
**M. FELLAH**  
mohamed.fellah@agen.fr

Quartier N°6  
**B. KHERKHACH**  
baya.kherkhach@agen.fr

Quartier N°14  
**J.-M. N'KOLLO**  
jean-marie.nkollo@agen.fr

Quartier N°22  
**T. ZAMBONI**  
thomas.zamboni@agen.fr

Quartier N°7  
**P. CHOLLET**  
pierre.chollet@agen.fr

Quartier N°15  
**M. FRANÇOIS**  
maité.francois@agen.fr

Quartier N°23  
**B. GIRARDI**  
bertrand.girardi@agen.fr

## LANCER UN APPEL À PROJET DANS LES QUARTIERS



### ENGAGEMENT N°68

*Nous donnerons aux Conseils de quartier, qui ont fait la preuve depuis 2008 de l'utilité de leur action, de nouveaux moyens d'agir : en plus de leur dotation de fonctionnement et des crédits d'investissement, identiques pour chaque quartier et engagés par co-décision avec la Ville, nous susciterons un appel à projets dans le domaine de l'animation de la ville, à l'image de la belle réussite de l'exposition "Agen vu par ses peintres".*

### PAROLE TENUE !

En lien avec le travail mené dans le cadre des Assises de la culture, un appel à projet à destination des acteurs culturels et des Conseils de quartier, doté d'un fond spécifique de 20 000 €, a permis de retenir 3 projets :

- La création d'un sentier de découverte sur le coteau de l'Ermitage et le bassin du Canal par les quartiers 14, 17 et 20 avec le CEDP
- Le projet "Street Art" sur le quartier 21 avec l'association Spray Can Art
- Le "Parcours Cinéma" sur le quartier 22 avec les Montreurs d'Images

Le 2<sup>ème</sup> appel à initiatives culturelles a d'ores et déjà été lancé pour 2017.

## METTRE EN PLACE DES ACCORDERIES



### ENGAGEMENT N°69

*Nous proposerons à chaque quartier de développer et d'organiser, sur la base du volontariat, l'échange de services gratuits dans le cadre d'une accorderie de quartier, basée sur l'économie du partage et favorisant la mixité sociale.*

### EN COURS

L'accorderie est un dispositif qui permet de mettre en place un système d'échanges gratuits entre habitants d'un même quartier. L'Association "Temps pour temps" a vu le jour début 2016. Co-présidée par Martine CAZALS (quartier 18) et Anne-Marie JEAN-MELLIER (Quartier 17), l'association est en cours d'agrément par le Réseau des Accorderies de France pour une ouverture effective en septembre 2016.

## UN RÉSEAU DE "VOISINS BIENVEILLANTS"



### ENGAGEMENT N°70

*Les Conseils de quartier ont montré l'efficacité de leur intervention de proximité. Nous proposerons à chaque Conseil de quartier d'organiser dans son quartier, s'il le souhaite, un réseau de "voisins bienveillants", pour lutter contre l'isolement des plus fragiles et notamment les personnes âgées, en lien avec le réseau des acteurs publics de la solidarité, et pour veiller sur les habitations quand elles sont inoccupées en liaison avec les forces de Police.*

### EN COURS

Le dispositif est en cours d'élaboration en lien avec les services de la solidarité. L'étape suivante sera de le présenter aux Conseils de quartier volontaires pour s'engager dans cette démarche.

# UNE VILLE SOLIDAIRE AVEC TOUS LES AGENAIS

## DES ANIMATIONS POUR LES SENIORS !



**Anne Gallissaires**  
Conseillère municipale  
déléguée aux Personnes âgées

**U**n Agenais sur cinq a plus de 65 ans et les attentes des personnes retraitées sont très diverses. Forte de ces constats, la municipalité par le biais du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a mis en place un "pôle seniors" offrant une attention particulière adaptée à chaque besoin, déclinée en un accueil et un accompagnement personnalisé ainsi qu'un programme d'animations pour le plaisir de tous. Pour le 3<sup>ème</sup> âge, qui réunit toutes les catégories

socioprofessionnelles avec une même envie de participer à la vie sociale locale, nous avons imaginé un calendrier dense d'animations diversifiées. Au programme en 2016, jeux de sociétés, sorties culturelles, marches, pique-nique au Parc de Passeligne ou encore ateliers cuisine... un voyage de 5 jours est même envisagé pour le mois de septembre ! Les "seniors branchés" ont eux aussi leur moment pour se retrouver avec l'outil informatique par des ateliers organisés en centre-ville au CCAS.

Un des temps forts de ce programme s'est déroulé lundi 25 avril avec le "thé dansant d'Agen" qui a connu un vrai succès. Près de 150 personnes se sont rassemblées au Stadium pour danser au son d'un orchestre, se restaurer autour d'un bon chocolat chaud et passer une après-midi conviviale. Cette expérience sera renouvelée au moins quatre fois par an, le lundi pour éviter de faire concurrence aux animations proposées par les associations pendant le week-end.

Nous sommes très heureux de ce résultat car nous connaissons l'importance de ces moments qui permettent aux aînés de maintenir et même de tisser des vrais liens d'amitié ! ■

*Le premier "thé dansant de la ville d'Agen" s'est tenu le 25 avril dernier*





## UNE NOUVELLE MAISON DES ENFANTS

V

### ENGAGEMENT N°71

*Nous poursuivrons nos efforts en vue d'augmenter le nombre de places dans nos structures petite enfance, à commencer par l'ouverture de la nouvelle "Maison des Enfants" dans l'ancienne école Charles Duffour (place Esquirol). Nous améliorerons l'accueil des 3/6 ans en centre de loisirs.*

■ PAROLE TENUE !

La nouvelle "Maison des enfants" a ouvert ses portes à la rentrée 2015. Sur le site de l'ancienne école maternelle Charles-Duffour, elle accueille 24 places de crèches, un lieu d'accueil parents-enfants et le RAM (Relais des Assistantes Maternelles) fréquenté régulièrement par 50 à 60 assistantes maternelles.

## AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ DE LA VILLE

V Q

### ENGAGEMENT N°72

*Nous continuerons de rendre notre ville plus accessible aux personnes à mobilité réduite, par la poursuite de notre effort en matière de remise en état des trottoirs, la rénovation des cheminements piétons et l'enlèvement sur les trottoirs des obstacles qui rendent les déplacements difficiles.*

■ EN COURS

Une délibération de la Ville a été prise pour lancer une étude d'élaboration des ADAP (Agenda d'Accessibilité Programmée) qui concerne sur la Ville d'Agen 96 ERP (Établissements Recevant du Public) et 3 IOP (Installations Ouvertes au Public).

Cette étude qui comprend les diagnostics et l'élaboration de la programmation des travaux sera rendue en septembre 2016. Par la suite, la commune aura 9 ans pour réaliser les travaux de mise en conformité.

## RENDRE ACCESSIBLE LA GARE D'AGEN

V A

### ENGAGEMENT N°73

*Nous poursuivrons la mise en accessibilité de tous les bâtiments publics. Nous exigerons de RFF et de la SNCF qu'ils rendent accessibles les quais de la gare d'Agén dès 2016 dans le cadre du Contrat de Plan État-Région 2014-2020.*

■ EN COURS

L'Agglomération d'Agén s'est mobilisée auprès de la Région Aquitaine et de SNCF Réseaux afin de flécher des financements dans le cadre du Contrat de Plan État Région, sur la mise en accessibilité de la gare d'Agén.

La convention d'étude a été signée pour un montant de 6 M€ et des travaux espérés en 2018.

## FACILITER L'ACCESSIBILITÉ DES LOGEMENTS

V A

### ENGAGEMENT N°74

*Nous faciliterons l'accès au logement adapté (ascenseur...) pour les personnes handicapées et pour les anciens : recensement et diffusion des logements adaptés dans le parc public et privé, incitation à la promotion, pour le neuf ou la rénovation, de la construction de logements adaptés.*

■ EN COURS

Les propriétaires de logement sur Agén en situation de perte d'autonomie peuvent bénéficier d'aides spécifiques pour des travaux d'adaptation de leur logement dans le cadre de l'OPAH Agén Cœur Battant.

## UNE AIDE PERSONNALISÉE POUR LES AÎNÉS

V

### ENGAGEMENT N°75

*En lien avec les associations caritatives agenaises, les Conseils de quartier et les clubs du 3<sup>ème</sup> âge, nous mettrons en place une aide personnalisée pour nos aînés afin de rompre leur isolement et de faciliter leur vie quotidienne.*

■ PAROLE TENUE !

6 454 Agenais ont plus de 65 ans. Le pôle senior a été lancé début avril 2016 avec l'objectif d'apporter une réponse adaptée à leurs besoins spécifiques. Concrètement, ce pôle se décline autour d'un guichet d'information unique (aides à domicile, logement adapté, perte d'autonomie...), d'un service social pour accompagner de manière personnalisée les personnes les plus fragiles (dossiers administratifs, financiers...) et du développement d'un programme d'animations et d'activités denses, des réunions d'information thématiques ou encore de propositions de sorties ou de voyages.

## UN ADJOINT À LA SANTÉ

V

### ENGAGEMENT N°76

*Parce que nous pensons que la ville doit pouvoir conduire une véritable politique en matière de santé, nous intégrerons la santé comme nouvelle délégation municipale à part entière. L'Adjoint au Maire délégué à la Santé aura en charge toutes les questions liées à la santé publique (ex : pollution de l'air), à la démographie médicale et à l'offre de soins dans les quartiers (en lien avec le Conseil Départemental), à la promotion des initiatives en matière de santé.*

■ PAROLE TENUE !

Dès l'installation de la nouvelle équipe en avril 2014, Nadège Lauzzana a été nommée Adjointe au Maire déléguée à la Santé pour conduire et coordonner, avec les acteurs concernés, l'action municipale sur ce sujet.

# L'ÉCOLE, PRIORITÉ MUNICIPALE



## NOUVELLE ÉCOLE PAUL LANGEVIN : CONVAINCRE L'ÉTAT DE LA CONSTRUIRE AU PARC MATHIEU



**Maité François**  
*Adjointe à l'Éducation*

**L'**école Paul Langevin, située dans le quartier de Montanou, est vétuste et la municipalité s'est engagée dans son projet de mandat à reconstruire une école moderne pour ce quartier.

Plusieurs sites ont été envisagés : la reconstruction sur le site actuel, trop coûteuse et techniquement complexe, pose le problème de l'accueil des enfants pendant les 18 mois de travaux ; une implantation sur le site du centre de loisirs de Donnefort est inconcevable en termes de sécurité, les enfants du quartier devant traverser 4 fois par jour la route départementale 656 pour se rendre à l'école.

Il reste donc la solution du terrain "Mathieu" qui a les faveurs de la municipalité. Vaste espace vert, ouvert sur la ville et proche des habitations, ce site présente toutefois un handicap, il est classé en zone inondable dans le PPRI (Plan de Prévention des Risques Inondation) suite à la dernière crue de la Masse de 1993 (le parc était sous un mètre d'eau). Or, depuis cette date, des travaux de rétention ont été réalisés en amont à Bajamont et Monbalen afin que cet épisode ne se renouvelle pas. Les études hydrologiques récentes ont démontré que le classement ne se justifiait plus au vu des travaux entrepris. Un déclassement permettrait la construction de l'école, nous avons toutefois souhaité prendre toutes les précautions pour assurer la sécurité des enfants et des personnels : l'école sera construite sur pilotis, à plus d'1,50 mètres du sol !

Nous sommes donc dans l'attente d'une révision de ce PPRI. C'est un dossier complexe mais nous comptons sur la Préfecture pour nous aider dans ce projet essentiel pour le quartier.

Pour ne pas perdre de temps, nous avançons parallèlement sur la définition du programme définitif, le concours d'architecte va être lancé en mai.

Nous espérons débiter les travaux en 2017. ■

## RECONSTRUIRE DEUX ÉCOLES



### ENGAGEMENT N°77

*Nous reconstruirons l'école Paul Langevin, qui deviendra une des écoles pivot du Nord-Est d'Agen et nous achèverons la rénovation de l'école Scaliger, prolongeant ainsi l'effort considérable conduit depuis 2008 pour la qualité de nos écoles.*

#### ■ EN COURS

1. Parole tenue pour la rénovation de l'école Scaliger qui a été inaugurée début octobre 2015. Le bâtiment coté boulevard Scaliger a été entièrement rénové et adapté aux normes PMR.
2. L'école Paul Langevin sera reconstruite sur le terrain Mathieu. Le projet comprend la création d'une école maternelle de 5 classes, d'une école élémentaire de 7 classes et l'installation du centre de loisirs de Donnefort dans des locaux mutualisés avec l'école. Le début des travaux est programmé fin 2017.

## MAINTENIR L'AIDE MUNICIPALE À TOUTES LES ÉCOLES ÉQUITABLEMENT



### ENGAGEMENT N°78

*Parce que toutes participent au service public de l'Éducation, nous veillerons au maintien des aides municipales accordées à toutes les écoles agenaises sous contrat avec l'État, dans le strict respect de l'équité avec les écoles publiques.*

#### ■ PAROLE TENUE !

La Ville d'Agen maintient les aides municipales accordées, pour les élèves agenais, aux écoles privées sous contrat. Il s'agit d'une participation forfaitaire à leur fonctionnement, complétée par une compensation des tarifs de restauration, la prise en charge de transports ou encore l'organisation d'activités périscolaires le midi.

## DES ÉCOLES NUMÉRIQUES



### ENGAGEMENT N°79

*Nous installerons pleinement nos écoles dans l'ère du numérique, par la promotion de méthodes pédagogiques intégrant les nouvelles technologies dans l'acquisition du savoir, comme par exemple le tableau blanc interactif ou "l'espace numérique de travail", lien innovant entre la classe et la famille et nous doterons les écoles des moyens correspondants.*

#### ■ PAROLE TENUE !

Dans un contexte de baisse des dépenses publiques, la municipalité d'Agen continue son effort d'investissement pour l'école numérique en 2015 à hauteur de 64 000€. Elle a équipé six nouvelles écoles de vidéoprojecteur courte focale ou de vidéoprojecteur interactif, une nouvelle école en classe mobile "tablettes" et abonné toutes les classes agenaises à "l'espace numérique de travail" du rectorat, lien innovant avec la famille.

## UNE ÉCOLE BILINGUE



### ENGAGEMENT N°80

*En partenariat avec l'Éducation Nationale, nous ouvrirons des classes bilingues français-anglais dans une ou plusieurs écoles volontaires.*

#### ■ EN COURS

En concertation avec l'Éducation Nationale, un groupe de travail a été constitué afin d'ouvrir une classe bilingue à l'école Scaliger dès la rentrée 2016 en partenariat avec l'association EMULI (École multilingue innovante).

Parallèlement, une convention a été signée avec la même association pour renforcer les actions bilingues dans le cadre des activités périscolaires (après l'école) et extrascolaires (au centre de loisirs).

## S'ADAPTER AUX NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES



### ENGAGEMENT N°81

*La ville s'engage à réussir la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Elle le fera avec un souci constant de lisibilité pour les parents, et d'économie pour les contribuables agenais, en sélectionnant les activités extra-scolaires qui présentent un véritable intérêt pédagogique pour l'enfant. Nous intégrerons notamment l'aide aux devoirs dans les activités proposées.*

#### ■ PAROLE TENUE !

à la rentrée scolaire 2014-2015, la Ville a mis en place une nouvelle organisation dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Cette organisation a été pérennisée. Ainsi, dès la fin des classes, 35 activités sont déclinées au sein de l'ensemble des écoles agenaises sur 3 thématiques : activités artistiques, multisports, culture du monde et environnement pour un coût brut d'environ 400 000 €.



# LE SPORT POUR TOUS

## LES SPORTIVES AGENAISES À L'HONNEUR !



**Alain Dupeyron**  
Conseiller municipal délégué  
aux Sports

**L**e développement du sport féminin dans notre ville est une réalité et nous en sommes très fiers. Cet engouement se traduit d'une part par l'augmentation du nombre de licenciées dans les clubs existants et d'autre part par la création de nouvelles sections féminines comme dernièrement au SUA Pelote Basque. Et les résultats sont là ! Après une excellente saison qui leur vaut une montée en division régionale, les seniors filles de l'Amicale Laïque Hand-Ball ont joué fin mai la finale de la Coupe de France (niveau départemental) à l'Accor Hotel Arena (ex-Bercy) à Paris. C'est le résultat d'un formidable travail mené par cette association qui compte 40% de licenciées de son effectif.

En rugby, discipline incontournable à Agen, les Prun'elles (U18) ont participé pour la première fois aux phases finales (1/4) du championnat de France fédérale avec un groupe d'une trentaine de filles.

Le club d'Aérobic d'Agen-Boé a fait un "carton" au Championnat de France et à l'Open de Suisse avec 11 titres et 23 podiums. Une jeune licenciée du club des Patriotes Agenais s'est qualifiée en championnat de France individuel à Montbéliard, alors que l'équipe féminine " niveau fédéral " et l'équipe féminine " 10-13 ans " sont en finale du championnat de France par équipe à Oyonnax. Sans oublier le Caporal Marion du 48ème RT qui s'est illustrée aux Invictus Games (jeux paralympiques militaires) en remportant 4 médailles dont une en or !

Cette liste n'est bien sûr pas exhaustive. La gym volontaire, la natation et beaucoup d'autres sections féminines dans de nombreuses disciplines réalisent des performances remarquables, mais avec ces quelques mots, je voulais les remercier d'honorer, par leur engagement et leurs résultats, la ville d'Agen, les Agenais et les Agenaises ! ■



les seniors filles de l'Amicale Laïque Hand-Ball

## RATIONALISER LES SUBVENTIONS V A

### ENGAGEMENT N°82

*La ville se donnera comme objectifs de sa politique publique en matière de sport : l'accès au plus grand nombre à la pratique sportive, le soutien au sport de haut niveau ainsi que des objectifs sociaux précis : élargissement de la pratique féminine, soutien au sport handicapé, développement de la pratique sportive dans les quartiers. Avec l'aide de l'Agglomération en ce qui concerne sa compétence de cohésion sociale, la Ville procédera à la refondation de son régime de subventions aux associations sportives en fonction des objectifs cités ci-dessus.*

#### ■ PAROLE TENUE !

Comme toutes les autres associations, les associations sportives ont connu des baisses de 5% et 10% en 2014 et en 2015. L'enveloppe globale des subventions est depuis stabilisée et la mise en place du nouveau régime d'attribution permettra une souplesse à l'intérieur de chaque délégation.

## RÉNOVER LE STADIUM V

### ENGAGEMENT N°83

*Nous renforcerons la vocation sportive du Stadium municipal qui sera rénové. L'ancienne piscine sera réaménagée pour y favoriser l'accueil d'un plus grand nombre d'associations sportives, et notamment les sports de combat.*

#### ■ EN COURS

La programmation définitive du projet est validée. Elle comprendra la création d'un Dojo départemental en lieu et place de l'ancienne piscine et la création d'un deuxième niveau, au dessus de la piscine pour accueillir une salle d'armes pour l'escrime. Les travaux, dont le coût global atteint 3.1 M€ HT devraient débuter à la rentrée 2016 pour une livraison aux utilisateurs en septembre 2017.

## COMPLÉTER ARMANDIE PAR UN GYMNASSE SUR LE SITE DE L'ASPTT V A

### ENGAGEMENT N°84

*En cohérence avec le Pôle Armandie/Aquasud, nous proposerons de bâtir un complexe sportif multisalles sur le site de l'ASPTT, rue de Lille, pour accueillir des sports de balles (handball, volley, badminton, etc.), le sport universitaire et le sport scolaire.*

#### ■ À VENIR

Ce projet a été retenu dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement de l'Agglomération d'Agen. Un groupe de travail s'est récemment réuni pour affiner le programme et réaliser les chiffrages des différentes options retenues.

## CRÉER UN SECOND TERRAIN SYNTHÉTIQUE À ARMANDIE

V

### ENGAGEMENT N°85

*Pour augmenter l'offre d'équipements sportifs, nous réaliserons un second terrain synthétique à Armandie. Nous étudierons la réalisation d'une petite tribune pour le synthétique existant.*

#### ■ EN COURS

La transformation de l'annexe 1 en terrain synthétique est en cours d'étude. Des visites d'équipements existants ont été réalisées ainsi que des chiffrages correspondant aux différentes options envisagées. L'échéance de la réalisation est fixée plutôt en fin du mandat.

## RÉAMÉNAGER L'ENSEMBLE RABAL

V

### ENGAGEMENT N°86

*Nous réaménagerons l'ensemble Rabal / Armandie / Tennis pour y développer l'offre de vestiaires, bureaux associatifs, musculation et club house, et créer un accès depuis l'avenue Jean Bru.*

#### ■ ABANDONNÉ POUR CE MANDAT

Les contraintes financières pesant sur le budget municipal ont contraint les élus à revoir les priorités d'investissements et le phasage de réalisation des projets dont celui de l'ensemble Rabal/Armandie/Tennis.

## CRÉER UN SKATE-PARK

V

### ENGAGEMENT N°87

*Nous créerons un Skate Park intégré, pour en faire un véritable lieu de divertissement et de pratique sportive sur le modèle du projet réalisé à Bordeaux, permettant tous les niveaux, des débutants aux plus confirmés. Plusieurs sites seront étudiés avec les pratiquants (le Gravier, la Prairie des Îles, Passeligne etc.).*

#### ■ EN COURS

Le nouveau skate-park devrait voir le jour en 2016 sur la prairie du Pont Canal en cohérence avec l'aménagement des Berges de Garonne (engagement n°55). Les appels d'offres ont été lancés pour un coût global de 500 K€ TTC et les travaux devraient débuter avant l'été.

## PROMOUVOIR LE SPORT FÉMININ

V

### ENGAGEMENT N°88

*Nous continuerons de promouvoir le développement du sport féminin, en accompagnant la croissance de l'équipe féminine de rugby des Prun'elles, et en encourageant la création d'une section de football féminin, qui seront facilitées par la création du nouveau terrain synthétique.*

#### ■ EN COURS

La Ville a maintenu son soutien pour les Prun'elles, le seul club de la Ville exclusivement féminin. L'organisation d'une manifestation "le Sport au féminin" pour promouvoir et valoriser les activités proposées à ce public est envisagé. Enfin, le nouveau régime prévoit des bonifications pour les associations sportives qui développent des activités à destination des publics féminins.

## RÉNOVER LE TERRAIN DE RODRIGUES

V

### ENGAGEMENT N°89

*Dans le prolongement de nos actions conduites pour développer la pratique sportive dans chaque quartier de la ville, nous engagerons la réfection complète du terrain d'honneur de Rodrigues.*

#### ■ À VENIR

Après la rénovation des vestiaires associatifs du club de football de l'Olympique Sportif Agenais (OSA) basé à Rodrigues, la ville étudie la rénovation de la pelouse du stade Batmale. Ce projet est inscrit dans le programme d'investissement 2018.

# TRANSPARENCE ET DÉMOCRATIE LOCALE

## UN CONSEIL MUNICIPAL COLLÉGIAL



### ENGAGEMENT N°90

*Il est essentiel de renforcer la collégialité du Conseil municipal. Nous engagerons une réforme globale de l'organisation des délégations confiées aux élus et nous élargirons les compétences dévolues aux Conseils de quartier.*

#### ■ PAROLE TENUE !

Après une année et demie de fonctionnement, depuis les élections municipales de mars 2014, les évolutions professionnelles de certains élus municipaux ainsi que la volonté de la municipalité d'améliorer l'efficacité de l'action municipale dans le domaine de la vie quotidienne, de la proximité et du cadre de vie ont conduit le Maire à réaliser les modifications dans la répartition des délégations dont vous trouvez tous les détails dans les pages suivantes.

## FAIRE ENTRER AGEN DANS L'ÈRE NUMÉRIQUE



**Gautier Guignard**

Conseiller municipal délégué  
au Numérique

**A**gen est une nouvelle fois récompensée cette année par la mention "5 arobases", la plus élevée dans le classement du label "Villes Internet". C'est la reconnaissance de l'engagement de la ville en matière de numérique et de la volonté de placer Agen parmi les villes connectées.

Dans les écoles avec l'utilisation du numérique pour favoriser l'enseignement, au musée avec la création de parcours interactifs sur tablettes tactiles, par la mise en ligne de la plateforme d'open data pour faire la transparence sur l'action publique, le numérique est au cœur de notre action municipale.

Nous souhaitons mettre le numérique au service des citoyens en leur permettant d'évaluer l'action de la ville et de participer aux démarches de concertation. C'est dans cet esprit qu'une application citoyenne est en cours de développement sur la ville. Depuis leur smartphone, les Agenais pourront signaler des dysfonctionnements (voirie, éclairage, propreté...) ou suggérer des idées. L'application transmettra directement l'information aux services de la ville qui interviendront au plus vite, l'utilisateur étant informé en temps réel du suivi de sa demande.

Nous poursuivons ainsi la mise en œuvre de notre projet numérique, au service du développement de notre ville et de ses habitants. ■

@@@@@

**AGEN**

VILLE INTERNET DEPUIS 2009

**300 000**

**VISITES**

SUR LE SITE AGEN.FR CETTE ANNÉE

**2 500**

**ABONNÉS**

SUR TWITTER

**3 400**

**FANS**

SUR LA PAGE FACEBOOK

## UNE OPPOSITION RESPECTÉE



### ENGAGEMENT N°91

*Pour enrichir le débat interne, le Maire recevra chaque mois le(s) responsable(s) de l'opposition afin de mieux les informer sur les dossiers en cours ou à venir et, ainsi, les associer à leur préparation.*

#### ■ PAROLE TENUE !

Avant chaque Conseil municipal, le Maire, Jean Dionis, reçoit les leaders de l'opposition afin d'échanger sur les dossiers qui seront présentés en séance.

## ÉVALUER LES SERVICES MUNICIPAUX



### ENGAGEMENT N°92

*Nous mettrons en place un outil via Internet et les réseaux sociaux permettant l'évaluation permanente des services municipaux, afin d'améliorer et d'adapter le service rendu aux Agenais.*

#### ■ EN COURS

Cet engagement traduit le virage numérique que souhaite prendre la municipalité. Ainsi, outre la refonte profonde du site Internet de la ville, les services, sous la houlette de la Vie des Quartiers, travaillent sur la création d'une application citoyenne permettant aux Agenais d'intervenir de manière interactive dans la vie de la cité (signalement, propositions concrètes ...).

## METTRE EN PLACE L'OPEN DATA



### ENGAGEMENT N°93

*Nous mettrons en place l'Open Data pour rendre transparente l'action municipale (consultation par Internet des données financières, des statistiques de fréquentation des lieux municipaux, etc.).*

#### ■ PAROLE TENUE !

La Ville d'Agen s'est dotée d'une plateforme Open Data disponible à l'adresse suivante : [www.data.agen.fr](http://www.data.agen.fr). Des données sur les équipements publics, les actions municipales, les résultats électoraux ou encore la vie quotidienne sont désormais librement accessibles à tous.





## DÉPENSER MIEUX DANS UN CONTEXTE BUDGÉTAIRE DIFFICILE : DIVERSIFIER LES SOURCES DE FINANCEMENT DE LA CULTURE

### SIGNATURE D'UN PACTE "CULTURE" AVEC L'ÉTAT



#### ENGAGEMENT CULTUREL N°1

*La ville d'Agen signera le pacte pour la culture proposé par l'État et engageant le Ministère de la Culture et de la Communication et la ville d'Agen à maintenir pour 3 ans leurs financements respectifs pour la culture agenaise (2015 à 2017).*

#### ■ À VENIR

Les discussions sont en cours avec l'État et un rendez-vous est programmé avec le Directeur Régional des Affaires Culturelles.

### NOUVELLE POLITIQUE TARIFAIRE POUR LES LIEUX CULTURELS MUNICIPAUX



#### ENGAGEMENT CULTUREL N°2

*La ville d'Agen décidera d'une nouvelle politique tarifaire faisant porter une part plus importante du coût de la culture à ses usagers tout en incitant les plus jeunes à en profiter. En moyenne les tarifs des services culturels augmenteront de + 10% en 2016 et évolueront comme l'inflation ensuite.*

#### ■ PAROLE TENUE !

A l'image de tous les autres tarifs municipaux (cantine, garderie...), les tarifs des services culturels ont été revus à la hausse lors du conseil municipal du 14 décembre 2015.

### MAINTIEN DE L'ENVELOPPE DES SUBVENTIONS CULTURELLES À PARTIR DE 2016



#### ENGAGEMENT CULTUREL N°2

*La ville d'Agen maintiendra en masse à partir de 2016 l'enveloppe des subventions culturelles après avoir effectué une baisse de 10% en 2015.*

#### ■ PAROLE TENUE !

Toutes les associations ont connu une baisse des subventions municipales en 2015. Pour 2016, il a été décidé en Conseil municipal du 29 juin 2015, de stabiliser l'enveloppe globale des crédits alloués à la culture

### SOLLICITATION DE FINANCEMENTS COMPLÉMENTAIRES POUR LA C.H.A.M.



#### ENGAGEMENT CULTUREL N°4

*La ville d'Agen se mobilisera pour obtenir des sources de financements publics complémentaires. Elle sollicitera notamment le Conseil Départemental pour une participation au financement de la CHAM du Collège Ducos du Hauron dans le cadre du volet culturel de la politique de la ville et de la compétence collège du Conseil Départemental.*

#### ■ EN COURS

Un nouveau financement de la CHAM (Classe à Horaires Adaptés Musique) a été mis en œuvre dans le cadre du nouveau projet d'établissement du Conservatoire. À ce titre, une demande de revalorisation de l'aide au fonctionnement a été déposée auprès du Conseil Départemental début 2016 qui a été refusée.

### FAVORISER PARTENARIAT-MÉCÉNAT DES ENTREPRISES EN DIRECTION DE LA CULTURE



#### ENGAGEMENT CULTUREL N°5

*La ville d'Agen animera des temps de rencontre et de connaissance mutuelle entre acteurs culturels et entreprises privées afin de favoriser le mécénat territorial à travers une marque unique "#Agen Culture".*

#### ■ PAROLE TENUE !

Deux moments d'échanges ont été organisés depuis le début de l'année : le 25 mars dernier lors d'un " Petit déjeuner de l'Eco " au Centre de Congrès en présence de 60 chefs d'entreprises et le 4 avril lors d'une rencontre avec les 43 représentants du Business Club Agenais au Théâtre.

Le réseau #Agen Culture a été lancé le 4 mai dernier au Musée d'Agen en présence d'une quarantaine de représentants du monde économique.



Le Musée de Beaux-Art et le Théâtre Ducourneau

## LANCEMENT D'UN APPEL À INITIATIVES CULTURELLES ANNUEL V

### ENGAGEMENT CULTUREL N°6

La ville d'Agen lancera chaque année un appel à initiative culturelle doté d'un fonds spécifique de 20 000€.

#### ■ PAROLE TENUE !

En partenariat avec le service Vie des Quartiers, cet appel à candidatures a permis de retenir 3 projets qui se tiendront sur l'année 2016. Pour plus de détails, rendez-vous à l'engagement n°68 page 33.

## APPEL À PROJET "EUROPE CRÉATIVE" V

### ENGAGEMENT CULTUREL N°7

La ville d'Agen participera à un appel à projet européen avec nos villes jumelles dans le cadre du programme Europe créative.

#### ■ EN COURS

Le 30 août dernier, les représentants d'Agen, Dinslaken et Llanelli se sont retrouvés pour poser les bases d'une action commune. La Ville d'Agen assure la coordination de ce projet et a sollicité l'accompagnement d'une association ressource basée à Cenon, le L.A.B.A.

Un groupe de réflexion travaille sur deux projets possibles qui seront proposés à chacune des villes jumelles pour créer un projet fédérateur.

## LES ETUDIANTS ET LA VIE CULTURELLE NOCTURNE V

### ENGAGEMENT CULTUREL N°8

La ville d'Agen mènera des actions en direction des étudiants : journée, d'accueil et accompagnement de l'UMIH 47 dans la construction d'une programmation culturelle nocturne : telle que "Bar-Bars"...

#### ■ PAROLE TENUE !

Les Intégrajeunaises ont été organisées le 17 septembre 2015 afin de permettre aux étudiants, nouveaux venus sur Agen de se rencontrer et de faire connaissance avec les équipements sportifs et culturels de la ville. Cette action innovante sera reconduite le 22 septembre 2016. Parallèlement, une convention d'accompagnement avec le collectif " Culture Bar-bars " sur la question de la programmation culturelle nocturne a été signée avec la ville. 5 établissements agenais se sont déclarés intéressés pour adhérer à ce collectif en 2016.

## DÉMOCRATISER L'ACCÈS À LA CULTURE À AGEN ET DANS SON AGGLOMÉRATION

## ÉTUDE EXPLORATOIRE SUR LES PRATIQUES ET HABITUDES CULTURELLES DES AGENAIS V

### ENGAGEMENT CULTUREL N°9

La ville d'Agen mènera une étude exploratoire sur les pratiques artistiques et culturelles de ses habitants avec pour objectif de répondre à leurs attentes et de savoir comment susciter leur curiosité

#### ■ EN COURS

Cette étude vient d'être lancée, elle est réalisée par une étudiante en sociologie de l'université de Bordeaux. Les premiers résultats sont attendus en septembre 2016

## SOLLICITATION DE L'AGGLO POUR LE CRDA ET LE THÉÂTRE ECOLE AQUITAINE V

### ENGAGEMENT CULTUREL N°10

La Ville sollicitera l'Agglomération sur ses compétences Politique de la ville (volet culturel du contrat de ville) et Enseignement supérieur (TEA et 3<sup>ème</sup> cycle du CRDA).

#### ■ EN COURS

L'Agglomération a été saisie de ces demandes. Le Théâtre École Aquitaine (TEA), émanation de la Compagnie Debauche et de l'Université d'Angers propose une licence en Sciences Sociales option Théâtre. À ce titre, il a reçu le soutien de l'Agglomération d'Agen dans le cadre de la compétence Enseignement Supérieur.



**DÉVELOPPEMENT DE L'ÉVEIL MUSICAL ET LA LECTURE PUBLIQUE SUR L'AGGLO** **V****ENGAGEMENT CULTUREL N°11**

*La ville d'Agen entend donner un élan nouveau à l'apprentissage de la musique dans ce mandat 2015-2020 et à l'échelle de l'Agglomération d'Agen. Elle proposera dans le cadre de l'étape n°2 de la mutualisation des services des villes adhérentes avec ceux de l'Agglomération d'Agen : la mutualisation de l'éveil musical et le cycle 1 d'éducation musicale, la constitution d'un réseau partagé de lecture publique et l'élaboration de projets partagés d'éducation culturelle et artistique.*

**■ EN COURS**

Laurence MAÏOROFF, Adjointe à la Culture a été invitée au Groupe-projet "Mutualisation étape II" en juin 2015. Par la suite, un groupe "coopération culture" s'est réuni plusieurs fois avec les Adjoints des autres communes de l'Agglomération et deux projets de mise en réseaux ont émergé : la lecture: avec "Livres en liberté" et la musique avec "Éveil musical".

**DIRECTION MUTUALISÉE POUR LES CONSERVATOIRES D'AGEN ET MARMANDE** **V****ENGAGEMENT CULTUREL N°12**

*La ville d'Agen mettra en œuvre avec la ville de Marmande le rapprochement pédagogique du CDRA et de l'École de musique municipale de Marmande.*

**■ PAROLE TENUE !**

Comme évoqué dans l'engagement n°58, Philippe MESTRES assure depuis le 1<sup>er</sup> juin 2015 de manière conjointe la direction du Conservatoire à Rayonnement Départemental d'Agen et de l'École municipale de musique de Marmande. Plusieurs projets pédagogiques communs sont menés et des professeurs de musique enseignent désormais dans les deux établissements.

## UNE POLITIQUE CULTURELLE AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE AGENAIS

**AGEN 2030** **V****ENGAGEMENT CULTUREL N°13**

*La ville d'Agen constituera de manière plurielle et notamment en liaison avec l'Agglomération d'Agen un groupe de travail prospectif sur "Agen 2030"*

**■ À VENIR**

Cette vision prospective dépasse le cadre de la culture. Une réflexion est en cours sur la composition du groupe de travail, le périmètre de l'étude et des missions qui lui seront confiées.

**UNE PROGRAMMATION HORS LES MURS POUR LES SERVICES CULTURELS MUNICIPAUX** **V****ENGAGEMENT CULTUREL N°14**

*La ville d'Agen mettra en œuvre par l'intermédiaire la Direction de l'Action Culturelle dans chacun de ses services un plan de projection hors les murs de ses établissements culturels.*

**■ EN COURS**

Ce projet est intégré de manière transversale dans les programmations culturelles.

**DÉVELOPPER LA COMMUNICATION NUMÉRIQUE** **V****ENGAGEMENT CULTUREL N°15**

*La ville d'Agen prendra en compte les nouvelles pratiques de vie quotidienne de ses administrés, en adaptant les horaires d'ouverture des lieux culturels et en développant leur communication numérique.*

**■ EN COURS**

Deux nouveaux outils de communication ont été mis en place récemment, un support papier T.A.C. (Trimestriel Agen culture) et une newsletter régulière baptisée N.A.C. (Newsletter Agen Culture) Parallèlement, dans le cadre de la refonte du site Internet de la ville, une nouvelle application événementielle avec un agenda numérique est en cours d'élaboration.

**OBTENTION DU LABEL "VILLE D'ART ET D'HISTOIRE"** **V****ENGAGEMENT CULTUREL N°16**

*La ville d'Agen sollicitera le label "Ville d'Art et d'Histoire" engagement de mandat n°64 et se donnera les moyens de l'obtenir.*

**■ EN COURS**

La loi LCAP (Liberté de Création, Architecture et Patrimoine), en cours de discussion au Parlement, prévoirait la création d'un label spécifique pour les villes dotées d'une AVAP (Aires de Valorisation du Patrimoine) comme Agen.

## CRÉATION D'UN FILM POUR LA PROMOTION TOURISTIQUE ET ÉCONOMIQUE D'AGEN



### ENGAGEMENT CULTUREL N°17

*La ville d'Agen écrira un nouveau récit de son histoire à partir duquel elle produira un film "Histoire et perspectives d'Agen", outil de base de sa promotion touristique et économique.*

#### ■ EN COURS

Un groupe de travail transversal (culture, archives, tourisme, communication) a défini le scénario d'un film pédagogique retraçant les grandes lignes de l'histoire d'Agen. La sortie est prévue fin 2016.

## POURSUITE DES RÉSIDENCES D'ARTISTES



### ENGAGEMENT CULTUREL N°18

*La ville d'Agen poursuivra pendant tout le mandat une politique d'accueil de résidences d'artistes au contact de la population.*

#### ■ PAROLE TENUE !

Cette volonté fait partie intégrante des futures saisons culturelles avec notamment la résidence de la compagnie "Boîte à sel" au Théâtre et la résidence Arnaud Millan, compositeur et musicien aux Jacobins en mars 2016.

## MAINTIEN DU "GRAND PRUNEAU SHOW" SUR SES FONDAMENTAUX



### ENGAGEMENT CULTUREL N°19

*La ville d'Agen maintiendra le Grand Pruneau Show sur la durée du mandat dans son format actuel en ce qui concerne ses fondamentaux : gratuité, sur trois jours, rythme annuel, fin août, par contre elle le fera évoluer en permanence pour en accroître son rayonnement.*

#### ■ PAROLE TENUE !

Le Pruneau Show est conforté dans ses fondamentaux et une réflexion est en cours pour amener cette manifestation à évoluer vers le concept de "Fêtes d'Agen"

## CRÉATION D'UN NOUVEL ÉVÈNEMENT CULTUREL



### ENGAGEMENT CULTUREL N°20

*La ville d'Agen créera avec l'aide d'autres acteurs culturels agenais volontaires et passionnés, un nouvel événement culturel d'ambition nationale, dont le 1<sup>ère</sup> édition sera si possible en 2016.*

#### ■ EN COURS

Un cahier des charges a été élaboré par un comité de pilotage constitué d'associations représentant tous les champs disciplinaires. L'appel à projets a été lancé et court jusqu'au 30 septembre 2016. Après une sélection par un jury, le choix définitif sera validé en Conseil municipal à la fin de l'année 2016.



Résidence de la Cie "Boîte à sel"

## ORGANISATION DE TEMPS DE TRAVAIL AVEC LES ACTEURS CULTURELS



### ENGAGEMENT CULTUREL N°21

*La ville d'Agen orchestrera et animera régulièrement des temps de travail et de concertation avec les acteurs culturels agenais : une journée par an avec tous les acteurs et des groupes projets sur les principaux engagements.*

#### ■ PAROLE TENUE !

Un an après les Assises de la Culture, 80 acteurs culturels se sont réunis le 5 février dernier pour échanger et discuter de l'avancée des projets culturels sur la ville.

## UN PÔLE PROXIMITÉ AUTOUR DE PIERRE CHOLLET

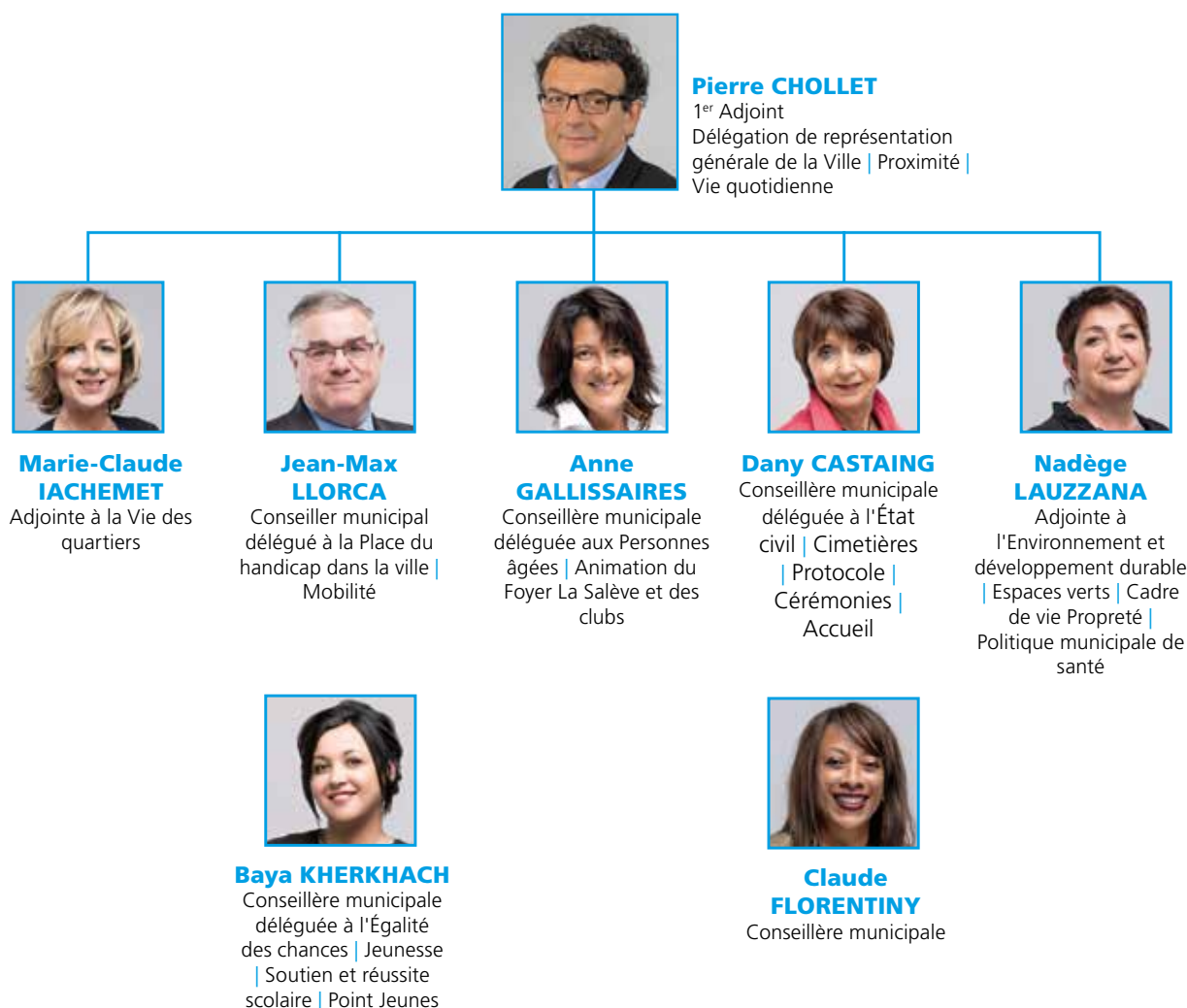
Après plusieurs mois de fonctionnement depuis les élections de mars 2014, il est apparu nécessaire d'améliorer l'efficacité de l'action municipale dans le domaine de la vie quotidienne, de la proximité et du cadre de vie en réorganisant les délégations dévolues aux élus municipaux.

Ainsi, un pôle "proximité et vie quotidienne" a été créé autour de **Pierre CHOLLET**, Premier Adjoint, qui rassemble **Marie-Claude IACHEMET**, (Vie des quartiers), **Jean-Max LLORCA**, (Accessibilité et Mobilité), **Anne GALLISSAIRES** (Personnes Âgées et animation du Foyer La Salève et des clubs) épaulés de **Claude FLORENTINY**, **Dany CASTAING** (Etat Civil, Cimetières, Cérémonies), **Nadège LAUZZANA**, (Environnement, Développement durable, Espaces Verts,

Propreté et Cadre de vie) et **Baya KHERKHACH** (Égalité des chances, Jeunesse, Soutien et réussite scolaire et Point Jeunes).

En termes administratif, ce pôle "proximité" est suivi par le service "Vie des Quartiers" placé sous la responsabilité de **Jean BIZET**, Directeur de Cabinet et Directeur de la Tranquillité Publique et de la Proximité.

Toujours dans le même esprit, l'organisation des référents de quartiers a été retravaillée avec le souci de garder un interlocuteur municipal unique pour chaque quartier. Vous pouvez retrouver la carte de votre nouveau référent de quartier page 28. ■





# RAPPEL DES AUTRES DÉLÉGATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL



**Jean DIONIS**  
Maire d'Agén | Sécurité et Police



**Thomas ZAMBONI**  
Hygiène | Bruit | Domaine public | Établissements  
recevant du public | Élections



**Clémence BRANDOLIN-ROBERT**  
Aménagement urbain | Travaux | Voirie | Circulation |  
Stationnement | Revitalisation commerciale du  
centre-Ville | Agence du Commerce



**Mohamed FELLAH**  
Ressources humaines



**Laurence MAÏOROFF**  
Culture | Tourisme | Animation | Jumelages



**Ellen DAUSSE-THOMPSON**  
Jumelages



**Jean PINASSEAU**  
Habitat | Logement | Urbanisme | Patrimoine municipal |  
Politique foncière Affaires juridiques | Assurances



**Thierry HERMEREL**  
Cohésion sociale | Politique de la Ville | Centres sociaux



**Maïté FRANÇOIS**  
Éducation | Jeunesse | Petite enfance | Égalité des  
chances



**Marie ESCULPAVIT**  
Petite enfance



**Bernard LUSSET**  
Finances | Mutualisation avec l'Agglomération Agenaise |  
Achats | Commission d'appel d'offres



**Muriel BOULMIER**  
Politique sociale et familiale | CCAS | Lutte contre  
l'exclusion



**Alain DUPEYRON**  
Sports



**Gautier GUIGNARD**  
Ville numérique | Innovation | Communication sur le  
programme municipal



Conseil municipal (salle des Illustres)

## MAJORITÉ (LISTE AGEN-MÊME 2014)

Chaque année, nous nous retrouvons autour du «rapport d'activité» de notre majorité municipale. Deux ans après notre élection, 42% des engagements sont déjà réalisés et un engagement sur deux est lancé. Ces chiffres sont le signe de notre volonté de poursuivre la dynamisation de notre ville et l'amélioration du quotidien.

Le contrat électoral et ses 93 «engagements» sont la marque de fabrique de notre équipe municipale. Nous sommes convaincus que cette méthode, transparente et responsable, est la seule qui puisse redonner de la crédibilité à l'action publique.

La défiance des Français vis-à-vis de la politique ne cesse de grandir, beaucoup d'électeurs se sentant trahis par les décisions de François Hollande en rupture avec ses discours de campagne présidentielle.

Au moment où notre pays connaît une crise de confiance qui affecte ses institutions, nous attachons une importance première à tenir parole et à rendre compte de notre action municipale.

En multipliant les temps de concertation et d'échanges avec les Agenais et les parties prenantes sur les opérations importantes (l'évolution du centre-ville avec Agen Cœur Battant, les Assises de la culture, les Conseils de quartier...), nous voulons aller plus loin. C'est comme cela que nous souhaitons continuer à travailler, ensemble, pour construire l'avenir de notre ville. ■

**Gautier GUIGNARD**

## OPPOSITION (UNION DE LA GAUCHE)

### 2016, année du désaveu.

On se souvient tous des promesses de campagne tonitruantes de 2014 : Musée rénové pour 10M€, école neuve (en zone inondable !) à Montanou pour 10M€, technopole à Donnefort, façades rénovées au marché parking... Oui mais à promettre au delà du possible, il fallait bien avouer que toutes ces promesses étaient intenables et trouver un coupable.

Le plan d'économies de 50 Md€ en 4 ans du gouvernement serait donc à l'origine de ce grotesque rétropédalage de début de mandat. On notera que la droite propose 100Md€ d'économies pour le prochain quinquennat. Restrictions budgétaires qui affecteront davantage les services publics de Justice, de Santé, de Police, d'Éducation... Bon courage.

Mais les chiffres sont têtus ! La situation budgétaire de la ville est bien meilleure que celle prévue en 2014, contrairement au quotidien des Agenais.

Montants cumulés 2015-2020	Recettes	Dépenses	Épargne brute	Projets d'investissement
Présentés en 2014	249,3 M€	228,3 M€	20,9 M€	42,4 M€
Présentés en 2016	249,2 M€	220,1 M€	30,3 M€	24,6 M€

En vérité, Agen, ville pauvre, bénéficie de la solidarité fiscale votée par la loi de finances. Hélas, nous ne verrons pas la couleur de cet argent, tel est le choix du maire. Pour plus d'infos, contactez nous au 07 82 15 61 72. ■

**Emmanuel EYSSALET**

## OPPOSITION (FRONT DE GAUCHE)

### Quelques questions sur Agen

Il y a quelque chose qui ne va pas dans le cœur d'Agen. Ce centre est schizophrène. Piétonnier le jour, aménagé constamment sous le regard attentionné des élus majoritaires, son boulevard est pourtant un désert le soir : revenir de la place du Pin et emprunter le haut du boulevard de la République est mortifère. C'est traverser une friche commerciale glaciale. Plus loin, l'éclairage en couleurs des façades accentue paradoxalement un aspect sinistre. S'engager dans ses petites rues derrière la gare, derrière le hideux marché, après la Villette, derrière ses remparts c'est aussi être confronté immédiatement à la pauvreté et à l'exclusion sociale des habitants. C'est une banalité de le dire.

Agen n'est pas la seule des petites villes de France à souffrir du marasme, du chômage, du délire austéritaire libéral et de la métropolisation qui vide l'espace. Agen n'est pas responsable de décisions et de politiques qui ne sont pas de son ressort. Mais la municipalité d'Agen est responsable de détourner les yeux pour s'enfermer dans ses lubies idéologiques : celles des services publics à la portion congrue, de l'investissement sans grande réflexion et de ses préciosités ridicules.

Le système mange ses propres enfants, ce n'est pas nouveau : le Green center en périphérie avec ses grands parkings tue rationnellement le commerce de centre-ville. Qui a pensé qu'il en serait autrement ? Qui a décidé des autorisations ?

Le centre et les quartiers s'enlaidissent des conséquences de l'anarchie et des restrictions de la collecte des ordures ménagères. Qui a oublié que le service public aide d'abord les plus faibles et les plus fragiles à être des citoyens à part entière. Qui ne sait pas qu'il est plus difficile d'accumuler et de trier ses déchets dans un studio que dans un grand loft ?

L'activité sportive est utile à tous. Qui a pensé qu'un billet d'entrée à la piscine de 4,40 euros va faciliter la pratique du plus grand nombre ?

La culture est une exigence de la démocratie. Qui a pensé qu'une solution de financement du musée, c'est de privatiser son accès en l'ouvrant aux dirigeants d'entreprises pour leurs petites sauteries entre chers amis ? Il est vrai que cela donne une photo de presse ridicule du Maire d'Agen, dressé devant l'autoportrait du peintre Goya (excusez du peu) dans une salle du Musée et s'adressant aux entrepreneurs pour vanter les mérites du mécénat.

Pour ce bilan des deux ans de mandat de la majorité municipale, poser les questions, c'est y répondre. ■

**Jean Philippe MAILLOS**

## OPPOSITION (FRONT NATIONAL)

Malgré nos nombreuses sollicitations, le groupe Front National ne nous a pas transmis sa tribune. ■



AGEN CŒUR BATTANT 2

# DEMAIN, NOTRE VILLE SERA... PLUS BELLE ET PLUS FACILE



AMÉNAGEMENT PARTIE CARNOT > PIN  
DU BOULEVARD DE LA RÉPUBLIQUE  
TRAVAUX DU 11 JUILLET 2016 À MARS 2017